

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2604-LUNDI 9 MAI 2016

GOUVERNEMENT

En attendant la déclaration de politique générale



Nicéphore Fylla Saint Eudes



Ingrid Olga Ebouka-Babackas



Serge Blaise Zoniaba

La feuille de route du gouvernement ayant été tracée par le président de la République dans son discours d'investiture ainsi qu'il l'a rappelé lors du Conseil des ministres tenu, le 4 mai, il restera au Premier ministre, chef du gouvernement, de se prêter à la solennelle audience devant l'Assemblée nationale pour sa déclaration de politique générale avec son équipe au complet. Prévue par la Constitution, cette cérémonie est

l'occasion donnée au Premier ministre, au moment où il entre en fonctions, de présenter officiellement le programme d'action de son gouvernement. Comment Clément Mouamba compte-t-il mettre en œuvre les grandes priorités du gouvernement qu'il a la charge de conduire ? Comment entend-il « renforcer l'autorité de l'Etat et placer l'éthique au centre de l'action du gouvernement » comme il l'a déclaré en Conseil des ministres,

on le saura peut-être très bientôt. En attendant, la série des passations de service entre ministres sortants et entrants s'est poursuivie le week-end : Nicéphore Fylla Saint Eudes, Serge Blaise Zoniaba, Aimé Wilfrid Bininga, Jacqueline Lydia Mikolo, Inès Bertille Nefer Ingani, Ingrid Olga Ebouka-Babackas, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou et Gilbert Mokoki ont ainsi hérité de leurs ministères respectifs vendredi et samedi [Pages 2, 3, 5 et 6](#)

UNION AFRICAINE

Les ministres des Affaires étrangères appellent à passer aux actes



Jean-Claude Gakosso

Réunis pour leur retraite du 5 au 7 mai à Nairobi au Kenya, les ministres africains des Affaires étrangères ont estimé le moment désormais venu de passer des discours aux actions concrètes, dans la mise en œuvre du programme continental de développement, Agenda 2063.

« Il reste beaucoup à faire à l'Afrique. Il faut aller vite. Ne subissons pas le système mondial. Ne soyons pas perturbés. Il nous faut agir pour changer les choses », a plaidé la présidente de la Commission de l'Union africaine, Nkosazana Dlamini Zuma, qui a admis que le problème de l'UA réside surtout dans la mise en œuvre de ses programmes. [Page 15](#)

CENTRAFRIQUE

Karim Meckassoua au perchoir de l'Assemblée nationale

L'ancien ministre des Affaires étrangères et candidat malheureux à l'élection présidentielle du 14 février dernier, Karim Meckassoua, a été élu vendredi président de la nouvelle Assemblée nationale centrafricaine. Agé de 63 ans et proche du chef de l'Etat Faustin Archange Touadera, Karim Meckassoua entend développer, dans le cadre de ses missions, une diplomatie parlementaire capable de rassembler les Centrafricains pour ramener la paix dans son pays. « Ma feuille de route c'est d'aider d'abord le gouvernement à accomplir sa lourde tâche qui est celle de réconcilier le peuple et d'imposer la justice et la démocratie », a-t-il déclaré en substance. [Page 11](#)



OBSÈQUES DE PAPA WEMBA

La grande parade d'adieu des sapeurs de Brazzaville

Ils étaient au total 150 sapeurs partis de Brazzaville sous la conduite du mécène culturel congolais, Ahmed Yala. De dimanche à mercredi dernier, ils ont pris une part active aux activités d'hommage à Papa Wemba. Les sapeurs de Brazzaville ont notamment été au centre d'une grande démonstration vestimentaire le mardi 3 mai sur l'esplanade du Palais du peuple de Kinshasa. « Cette belle démonstration de sape, de diatance valait bien la peine, parce que Papa Wemba fut le plus grand sapeur de tous les temps », s'inclinait Ahmed Yala qui a signé le livre d'or des condoléances au Roi de la Rumba congolaise au nom de la délégation. [Page 15](#)

EDITORIAL

Universelle

Page 2

ÉDITORIAL

Universelle !

La disparition de Papa Wemba l'a prouvé ces derniers jours avec une force incroyable : la musique est bien le ciment qui unit tout un peuple, disons même qui unit tous les peuples au-delà des frontières et des continents. Elle rassemble, en effet, les humains de toutes les générations, de toutes les origines, de toutes les croyances autour d'une même passion qui vient du fond des âges et qui ne cesse de s'affirmer au fil du temps.

L'évènement tragique que nous avons vécu avec passion de part et d'autre du fleuve qui nous unit porte en lui, au-delà de l'hommage rendu à l'immense artiste que fut Papa Wemba, une leçon qu'il convient de méditer et que l'on peut ainsi résumer : dans le monde très matérialiste, très pragmatique, très technique, très terre-à-terre où nous vivons l'art, entendu dans son sens le plus large, est plus que jamais le commun dénominateur des sociétés humaines.

Evidente pour la musique, cette loi l'est tout autant pour la littérature, pour la peinture, pour la sculpture, pour la création sous toutes ses formes. Elle est universelle et ne peut que s'étendre grâce aux technologies modernes qui lui donnent une dimension planétaire en effaçant le temps comme l'espace. Il convient, par conséquent, d'en tirer les conséquences.

Et notamment celle-ci : de tous les moyens qui permettent à une nation de renforcer ses liens intérieurs, autrement dit sa communauté, et de briller simultanément sur la scène internationale l'art est certainement à placer en tête. Au-delà des clivages politiques et des passions partisans qui le divisent il unit un peuple, le fait vibrer sur les mêmes valeurs, le réconcilie s'il en était besoin avec lui-même.

Autant dire que dans le programme de «rupture» assigné par le président de la République à son Premier ministre et au gouvernement que celui-ci dirige, l'art et la culture devraient figurer, sinon en tête des priorités du moins en très bonne place dans l'échelle des buts à atteindre. Voyons si ce sera le cas et si, dans le cours des cinq prochaines années, la leçon que vient d'administrer Papa Wemba sera non seulement perçue mais aussi comprise.

Les Dépêches de Brazzaville

FONCTION PUBLIQUE

Aimé Wilfrid Bininga entend donner une nouvelle impulsion à son département

Le nouveau ministre de la Fonction publique et de la réforme de l'Etat, Ange Aimé Wilfrid Bininga, qui a pris officiellement ses fonctions le 6 mai, caresse de grandes ambitions visant à donner à son département ministériel un nouvel élan et une vraie dynamique administratifs, pour espérer atteindre de meilleurs résultats.

La passation de consignes avec le ministre de la Fonction publique sortant, Gilbert Mokoki, a eu lieu en présence du représentant du cabinet du chef de l'Etat et de celui du Premier ministre, chef du gouvernement. La passation de consignes proprement dite a porté essentiellement sur l'organisation administrative du cabinet ; la gestion du personnel, du matériel et des finances, ainsi que le suivi des dossiers en cours de circuit.

A l'occasion, le nouveau chef de dé-

partement de la Fonction Publique et de la Réforme de l'Etat, Ange Aimé Wilfrid Bininga, conscient de la lourde mission à accomplir, s'est rappelé des défis qui l'attendent, pour lesquels il devra s'atteler avec finesse, afin de bien imprimer le rythme dans son département.

« Nous allons nous inscrire dans la dynamique que le président de la République Denis Sassou N'Guesso a impulsée, pour que le ministère de la Fonction publique et de la Réforme de l'Etat prêche par l'exemple, et imprime le comportement des fonctionnaires. Il ne nous reste plus qu'à se lancer sur le terrain afin de produire les résultats », a souligné le nouveau ministre de la Fonction Publique. Cependant, pour atteindre cet objectif, Ange Aimé Bininga, qui a insisté sur l'obligation de résultats, fonde son

espoir sur le dynamisme, le professionnalisme de ses collaborateurs, avec qui, il va désormais collaborer sans préjugés. « Je puis vous rassurer que les collaborateurs que vous nous avez laissés, seront les nôtres. Il n'y aura pas de chasse aux sorcières, mais par contre, nous ne voudrions pas que les sorcières ne nous chassent, nous y veillerons », a précisé Aimé Wilfrid Bininga à son prédécesseur, Gilbert Mokoki.

En tant qu'ancien chef de département, il a fait savoir à son successeur que le département dont il va désormais gérer, est le cœur même de l'Etat, du fait qu'il gère tout le personnel civil de l'Etat. Un conseil que le nouveau ministre de la Fonction Publique et de la Réforme de l'Etat a pris aux bons soins pour amorcer sa mission de manière plus aguerrie.

Firmin Oyé

VIE DES PARTIS

L'UNIRR soutient le nouveau gouvernement

Les militants de l'UNIRR se sont enthousiasmés de la mise en place « d'un gouvernement basé sur l'entrée de jeunes, sur la parité et ouvert à la société civile »

Mardi 3 mai à Paris, une semaine après la nomination du Premier ministre, Clément Mouamba, l'union pour la refondation républicaine, par la voix de Roger Ndokolo, président du parti du centre, a vanté le nouveau gouvernement basé sur les compétences, sur la parité et ouvert à la société civile. « Avec l'arrivée de jeunes et de femmes en nombre, place est faite aux compétences souhaitées et retenues par le tandem chef de l'Etat -Premier ministre ». Les raisons de se réjouir sont légion, a confié Roger Ndokolo à la presse. Décryptant la composition du gouvernement, il a souligné que son parti avait



Roger Ndokolo

toujours souhaité une telle assise élargie. « La composition du gouvernement est savamment dosée », a-t-il déclaré. Et d'expliquer : « avec un tel renouvellement des acteurs politiques, nous sommes rassurés et croyons, au vu du profil de chacun des hommes et chacune des femmes engagés, en leur aptitude à rem-

plir leurs missions respectives ». Les populations congolaises attendent à présent, à court terme, des résultats conformes à la feuille de route élaborée par le président, Denis Sassou N'Guesso, sous la mise en application du chef du gouvernement. UNIRR se tient prête à appuyer le nouveau gouvernement dans ses efforts de bonne gouvernance dans la perspective de voir progresser les avancées d'un pays aspirant à l'émergence.

UNIRR s'associe aux divers hommages rendus à Papa Wemba : « nous garderons en mémoire votre souhait le plus ardent qui était de construire un pont virtuel de l'alliance culturelle entre les deux Congo. Votre co-fondation de l'orchestre ZaiKo, contraction de Zaïre et Kongo en est la belle illustration ».

Marie Alfred Ngoma

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions :

Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Nancy France Loutou-

mba (chef de service) ; Quentin Loubou,
Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane
Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Édition du samedi : Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice
Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain
Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté
de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des
annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia
Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-
signet, Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de
service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck
Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole
Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Astrid
Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DE L'HYDRAULIQUE

Serge Blaise Zoniaba déterminé à faire avancer le secteur

Lors de la cérémonie de passation de consignes avec le ministre de l'Énergie et de l'hydraulique sortant Henri Ossebi, le rentrant Serge Blaise Zoniaba s'est fixé comme défi de faire avancer le secteur, en s'efforçant de satisfaire notamment les besoins des consommateurs.

« Je dispose désormais de tous les dossiers qui vont me permettre de commencer immédiatement le travail. Je sais compter sur les cadres ici présents. Nous devons faire avancer ce

« Je reste au service de la République, n'hésitez pas de me contacter en cas de besoin. Je vous recommande de même de vous appuyer sur les cadres qui étaient dans mon cabinet et ceux des entreprises du secteur, en attendant de prendre pleinement la mesure de ce qu'il y a à faire. »

la mesure de ce qu'il y a à faire. »

« Que le gouvernement te donne des moyens d'aller plus haut, étant en synergie renouvelée avec les Grands travaux et le ministère des Finances, la clé de voûte de toute réussite », a-t-il ajouté, avant de souligner qu'une bonne gestion de l'ensemble de tout ce qui peut concerner le climat social dans les entreprises et avec nos partenaires est à prendre en compte.

Rappelons quelques minutes avant la passation de service, que Serge Blaise Zoniaba a été mis au parfum par son prédécesseur des dossiers du secteur qu'il est appelé désormais à gérer. Il s'agit, entre autres, des questions juridiques liées à la gouvernance du secteur ; des engagements internationaux et des grands rendez-vous auxquels le Congo est convié.

Une présentation générale du département a été faite. L'exécution du budget exercice 2016 ainsi que les urgences à court, moyen et long terme ont été également passées en revue.

Lopelle Mboussa Gassia

PROMOTION DE LA FEMME

La ministre Inès Ingani envisage de lutter contre les antivaleurs

A la faveur de la passation de service entre la ministre entrante de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement et son prédécesseur, Inès Bertille Nefer Ingani a déclaré qu'elle placerait son action entre autres sur la lutte contre l'absentéisme, la paresse, la corruption et autres antivaleurs.

de travailler de front avec eux en comptant, a-t-elle poursuivi, sur leur dévouement et leur assiduité au travail. « Ce n'est que par notre volonté commune que nous arriverons à relever les défis de la nouvelle République et nous contribuerons ainsi à l'amélioration du statut multiforme de la femme congolaise dans toutes

Elle lui a rassuré de sa disponibilité de poursuivre cet élan dans le strict respect, a-t-elle insisté, du programme de société sur la base duquel le président de la République a été élu, à savoir : « la marche vers le développement ». Par ailleurs, elle a remercié la ministre sortante et ses collaborateurs pour le point qui lui a été fait sur les dossiers. « Cela m'a permis d'avoir une idée réelle et nette du département ministériel dont j'ai désormais la charge de diriger », a-t-elle conclu. Prenant la parole à son tour, la ministre sortante Cathérine Embondza Lipiti a souhaité à son successeur des vœux de réussite dans l'exercice de ses nouvelles fonctions et lui a réitéré sa disponibilité au cas où elle en ressentirait le besoin.

En fonction depuis le 25 septembre 2012, la ministre sortante s'est dite satisfaite des quatre années qu'elle a passées à la tête de ce ministère. « En dépit des difficultés tant conjoncturelles que structurelles, j'ai pu réaliser tant soit peu les trois missions assignées par le président de la République, conformément aux lettres de mission 2013, 2014 et 2015. Les résultats auxquels nous avons abouti au cours de cette période intègrent bien le programme national de développement 2012-2016 et ont contribué à l'amélioration du statut politique, social et culturel de même que les conditions de vie des femmes et des jeunes filles congolaises », a-t-elle déclaré.

Roger Ngombé



Echange de parapheurs entre Inès Bertille Nefer Ingani et Cathérine Embondza Lipiti

« Je veillerai personnellement à l'application de tous les textes administratifs relatifs à la gratuité des prestations de service liés à la femme. De même que j'impulserai le processus d'adoption de la loi sur la parité qui est restée longtemps dans les tiroirs », a-t-elle indiqué.

Elle a invité l'ensemble de ses collaborateurs à croire à sa volonté

ses composantes », a-t-elle relevé avant de souhaiter le renforcement du partenariat entre son ministère et les organismes internationaux ainsi que les Organisations non gouvernementales.

La ministre Inès Ingani a salué le travail que son prédécesseur a abattu dans le cadre de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement.

LE FAIT DU JOUR

Que compte faire l'Upads ?

À u terme d'un processus électoral qui s'est conclu, pour ce qui concerne l'élection du président de la République, le 20 mars dernier, les états-majors politiques de tous bords doivent, dans le moment présent, dresser le bilan de cette expérience et regarder l'avenir. Dans quelques mois, peut-être, devra-t-on poursuivre l'installation des institutions de la nouvelle République au nombre desquelles se trouve l'Assemblée nationale. Même si pour l'heure aucune date n'est fixée, ce rendez-vous finira par s'imposer comme une évidence lorsque les acteurs politiques et le gouvernement auront mis en commun les réformes qu'ils entendent y apporter pour en améliorer le déroulement.

Pour la place tenue par l'Upads dans l'establishment politique congolais, on pourrait être intéressé de savoir ce que compte faire ce parti au regard de la moisson qu'elle a récoltée lors de la dernière élection présidentielle. Se considérant, il y a encore quelque temps et à juste titre, comme la première formation politique de l'opposition congolaise, le parti que dirige Pascal Tsaty Mabiala est sorti de cette consultation majeure laminé. Et même si dans la dynamique de contestation des

résultats officiels qui s'est emparée des candidats de l'opposition Frocad-Idc, celui du parti des trois palmiers (son logo-type) y a associé pleinement sa voix, il est certain qu'à titre personnel ses résultats n'ont pas dépassé la barre de ceux qui ont été validés par la Cour constitutionnelle, le 4 avril.

Les « mauvaises notes » de l'Upads peuvent avoir plusieurs explications, mais la plus significative vient sans doute des dissensions internes qui le traversent depuis sa perte du pouvoir en 1997. Elles ont été amplifiées par la lutte de leadership que ses principaux dirigeants avaient érigé en modus vivendi, et qui ont fini par provoquer de nombreux départs de certains de ses piliers. C'est dans ce contexte qu'est né le Congrès africain pour la paix (CAP), dans lequel siègent d'anciens ténors de l'Upads parmi lesquels Christophe Moukouké, Jean Itadi, Victor Tamba-Tamba, ou encore Dominique Nimi Madingou. Au nombre des partants citons aussi Martin Mbéri, Claudine Munari, Joseph Kignoumbi Kia-Mboungou puis l'exclusion par le parti lui-même d'autres dirigeants comme Gaspard Kaya Magane, Clément Mouamba, etc.

Si elle devait se donner le temps de l'auto-critique, l'Upads se rendrait compte qu'elle a en partie grevé sa notoriété lorsqu'elle a pris fait et cause pour l'Idc-Frocad, sans tenir compte de ce qu'elle possède une base qu'elle pouvait mobiliser sur un autre discours que celui du radicalisme presque révolutionnaire de la période préélectorale. Ses alliés lui permettront-ils, lors des futures élections législatives de consolider cette base, en soutenant l'Upads dans les circonscriptions qui lui sont traditionnellement acquises ? De circonscriptions acquises, le parti de Pascal Tsaty Mabiala en a-t-il encore vraiment ? Si tel est certainement le cas, a-t-il les moyens de les fermer à ses futurs concurrents en les mobilisant démocratiquement en sa faveur ?

Les choses étant ce qu'elles sont aujourd'hui, et malgré son exclusion du parti, l'actuel Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba est issu des rangs de l'Upads. Officiellement, et en l'absence d'accord de principe ayant abouti à sa nomination à ce poste important, son ancien parti n'a pu officiellement lui adresser un message de félicitations. Lui-même semble lié par le principe de cohésion de l'équipe qu'il dirige et par l'engagement de mettre en œuvre le pro-

gramme du président de la République. A première vue donc, rien ne pourrait augurer un quelconque rapprochement Upads-Majorité présidentielle. Mais la politique étant aussi l'art de mutualiser les efforts quand on peut, laissons à ses opérateurs le temps de décider de l'avenir de leurs partis respectifs.

Il est en revanche une chose qu'il convient de souligner : l'Upads a reconnu les résultats de l'élection présidentielle du 20 mars, puis appelé ses militants à se préparer aux futures batailles électorales. Le fera-t-elle dans le cadre de l'Idc-Frocad ou prendra-t-elle plutôt la mesure du temps perdu, des erreurs stratégiques commises pour réajuster son discours, remobiliser sa base, restructurer ses instances, conclure au besoin de nouvelles alliances ? Dans l'éventualité qui se présentera à ses dirigeants de choisir l'une ou l'autre hypothèse, il pourrait être possible de voir certains mandats remis en jeu au sein de cette formation politique dont l'un des slogans, dans les années de l'avènement de la démocratie en 1991-1992 fut « Ya ba colère vè! ». Traduire : « La politique ne rime pas avec la colère ». La lecture aussi.

Gankama N'Siah

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE FORESTIÈRE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

**PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE
CREDIT N° 5121-CG**

Unité de Coordination du Projet
B.P 14 564 Brazzaville, République du Congo, Tel : +242 05 616 95 74/06 817 06 33,
Courriel : pfdecongo2011@yahoo.com

DEMANDE DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°029/MEFDD-CAB/PFDE/DMI/C/16

«Recrutement d'un consultant individuel chargé de l'élaboration d'un plan d'actions en faveur des populations autochtones»

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : «**Elaboration d'un plan d'actions en faveur des populations autochtones**»

La mission vise à élaborer, un Plan d'actions en faveur des Populations Autochtones (PPA) conformément à la Politique Opérationnelle 4.10 de la Banque Mondiale, afin(i) de s'assurer que le processus de développement proposé par le PFDE puisse bénéficier à ces populations au même titre que les autres membres des communautés ; (ii) d'éviter, d'atténuer ou de compenser les répercussions négatives potentielles de ces projets sur ces communautés, aussi bien sur leur environnement, sur leurs droits, sur leur économie que sur leur culture.

2. L'Unité de Coordination du PFDE près le Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable, chargée de la mise en œuvre dudit projet, invite les consultants individuels intéressés à manifester leur intérêt, en français, à fournir les services décrits ci-dessus (qualifications, expérience professionnelle dans le domaine, missions similaires exécutées etc.).
3. Les consultants seront sélectionnés par comparaison de CVs conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, édition de janvier 2011 ».
4. Les consultants intéressés peuvent obtenir, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous.
5. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le **20 mai 2016** à 16 heures :

PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE
UNITE DE COORDINATION DU PROJET, Case J-142/V, OCH Mougali III,
Tel : (242) 05 616 95 74/06 817 06 33, Courriel : pfdecongo2011@yahoo.com

Brazzaville, le 03 mai 2016

Le Coordonnateur du PFDE

Joachim KONDI

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE FORESTIÈRE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

**PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE
CREDIT N° 5121-CG**

Unité de Coordination du Projet
B.P 14 564 Brazzaville, République du Congo, Tel : +242 05 616 95 74/06 817 06 33,
Courriel : pfdecongo2011@yahoo.com

DEMANDE DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°030/MEFDD-CAB/PFDE/DMI/C/16

«Recrutement d'une firme chargée de l'étude sur la contribution du secteur forêt à l'économie nationale »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : «**Etude sur la contribution du secteur forêt à l'économie nationale** »
2. L'étude a pour objet d'évaluer la contribution économique et sociale de la gestion et de l'exploitation des ressources forestières et fauniques ainsi que les retombées attendues des services environnementaux aux niveaux local et national.
3. L'Unité de coordination du PFDE près le Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable, chargée de la mise en œuvre dudit projet, invite les firmes admissibles à manifester leur intérêt, en français, à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
4. Les critères pour l'évaluation des Manifestations d'Intérêt sont les suivants : (i) les qualifications générales et expérience du cabinet dans le domaine, (ii) l'expérience de la firme dans la réalisation de missions similaires à la présente (dotée d'un plus grand poids), et (iii) le personnel permanent du cabinet dans le cadre de sa gestion normale.
5. Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures de la « Sélection fondée sur la Qualité et le Coût » définies dans les Directives: *Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale* de janvier 2011.
6. Les consultants intéressés peuvent obtenir, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous.
7. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le **20 mai 2016** à 16 heures :

PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE
UNITE DE COORDINATION DU PROJET, Case J-142/V, OCH Mougali III,
Tel : (242) 05 616 95 74/06 817 06 33, Courriel : pfdecongo2011@yahoo.com

Brazzaville, le 03 mai 2016

Le Coordonnateur du PFDE

Joachim KONDI

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE FORESTIÈRE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

**PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE
CREDIT N° 5121-CG**

Unité de Coordination du Projet
B.P 14 564 Brazzaville, République du Congo, Tel : +242 05 616 95 74/06 817 06 33,
Courriel : pfdecongo2011@yahoo.com

DEMANDE DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°031/MEFDD-CAB/PFDE/DMI/C/16

«Recrutement d'une firme chargée du développement, de l'actualisation et de l'opérationnalisation du Système d'Information et de Gestion Forestière (SIGEF) du Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « **Développement, actualisation et opérationnalisation du Système d'Information et de Gestion Forestière (SIGEF) du Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable (MEFDD)** »
2. La mission vise à renforcer les capacités opérationnelles de l'administration forestière, à travers le développement, l'actualisation et l'opérationnalisation du Système d'Information et de Gestion Forestière (SIGEF) du Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable.
3. L'Unité de coordination du PFDE près le Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable, chargée de la mise en œuvre dudit projet, invite les firmes admissibles à manifester leur intérêt, en français, à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
4. Les critères pour l'évaluation des Manifestations d'Intérêt sont les suivants : (i) les qualifications générales et expérience du cabinet dans le domaine, (ii) l'expérience de la firme dans la réalisation de missions similaires à la présente (dotée d'un plus grand poids), et (iii) le personnel permanent du cabinet dans le cadre de sa gestion normale.
5. Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures de la sélection fondée sur la « Qualification de consultants » définies dans les Directives: *Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale* de janvier 2011.
6. Les consultants intéressés peuvent obtenir, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous.
7. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le **20 mai 2016** à 16 heures :

PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE
UNITE DE COORDINATION DU PROJET, Case J-142/V, OCH Mougali III,
Tel : (242) 05 616 95 74/06 817 06 33, Courriel : pfdecongo2011@yahoo.com

Brazzaville, le 04 mai 2016

Le Coordonnateur du PFDE

Joachim KONDI

CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle MANIA Venance. Je désire désormais être appelé : MOGNA Venance.
Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

Je m'appelle DEFOUNDOUX GOMA Mavy Armelle. Je désire désormais être appelée : KANDA GOMA Mavy Armelle.
Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

Je m'appelle OUABARI MAVOUNGOU Christian. Je désire désormais être appelé : OUABARI MARIOTTI Christian.
Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.



IN MEMORIAM

06 mai 2004 – 06 mai 2016, voici douze (12) ans que le Seigneur, maître de tout, a soustrait à notre affection, notre douce et bien aimée Maman Martine Moundélé. La famille et les enfants font mémoire d'elle et prient tous ceux qui l'ont connue, aimée d'avoir une pensée pieuse pour elle. Merci Maman en tout et pour tout de ce que vous avez fait pour tes enfants et autres. Union de prière pour son âme. Une messe en sa mémoire sera dite ce dimanche 8 mai à 6h30 en l'Eglise Saint-Esprit de Mougali.

TRANSPORTS ET AVIATION CIVILE

Gilbert Mokoki sollicite la compétence de ses collaborateurs pour relever le défi

Nommé par décret n°2016-168 du 30 avril dernier, le nouveau ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, Gilbert Mokoki, a pris ses fonctions le 4 mai, à l'issue d'une passation de service avec Rodolphe Adada. Il dit être serein quant à poursuivre l'œuvre de modernisation du secteur, mais sollicite le dynamisme de ses collaborateurs pour relever ce défi.

En héritant ce département ministériel très stratégique dans l'économie du pays, le nouveau ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, Gilbert Mokoki, reste tout de même conscient de la lourde tâche qui l'attend, pour laquelle les résultats doivent être perceptibles.

« La tâche est complexe certes, mais exaltante, parce qu'il s'agit de tous les modes des transports. Je sais compter sur la compétence de tous les directeurs et de tous les collaborateurs que je connais très aguerris. Je puis déjà rassurer que je ne manquerai pas leur collaboration, et je suis aussi cer-



Gilbert Mokoki (à gauche) et Rodolphe Adada, signant le procès verbal de passation (photo adiac)

tain qu'ils ne vont pas non plus me refuser la leur. Nous allons nous jeter à l'eau, et nous efforcer de travailler pour maintenir le niveau », précise le ministre Gilbert Mokoki, qui se réjouit d'être

revenu à la tête de son ministère initial. Du point de vue pratique, d'après le procès-verbal de passation de service rendu public à cet effet, de grands défis attendent le nouveau ministre

des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande.

Dans le sous-secteur transport ferroviaire, on retient entre autres, la mise en état de l'ancien tracé du CFCO ; la construction d'un atelier de soudage électrique des rails ; la réhabilitation du long tunnel ; la réouverture du Centre de formation professionnelle du km4 ainsi que la vente des billets en ligne. S'agissant du transport routier, selon toujours le planning du ministère, le nouveau chef de département des Transports devra amorcer la gestion du corridor Pointe-Noire - Brazzaville, dont une commission pluridisciplinaire, ministère, Conseil congolais des chargeurs, CFCO, Congo Terminal et autres structures est

déjà mise en place.

De même, il devra s'occuper du suivi du trafic du bois en provenance du nord Congo ; de la bonne gestion du secteur maritime ainsi que du secteur fluvial, avec la construction et la réhabilitation en vue de plusieurs ports. De nombreux efforts seront également accomplis dans le secteur du transport aérien, où il est prévu l'acquisition de cinq aéronefs, dont trois de type Turbo réacteur et deux de type Turbo-propulseur. Cette acquisition va déboucher sur la création d'une nouvelle société aérienne. Mais avant tout, 48 pilotes, 30 mécaniciens et 25 hôtessees et stewards seront formés pour garantir le fonctionnement de cette future société.

Firmin Oyé

AFFAIRES FONCIÈRES

Le ministre Coussoud Mavoungou entend faire respecter la loi rien que la loi

Il l'a déclaré le 6 mai, au siège du ministère des Affaires foncières et du domaine public, lors de la passation de service avec son prédécesseur, en présence du représentant du secrétariat général du gouvernement et des collaborateurs des deux ministres.

Le procès-verbal a été focalisé sur les éléments ci-après : les ressources documentaires ; le patrimoine immobilier et mobilier ; l'exécution du budget 2016 ; les opérations d'expropriation pour cause d'utilité publique ; les dossiers spécifiques ; les établissements publics sous tutelle ; les signes particuliers ; etc.

Le ministre sortant, Pierre Mabiála, a félicité le ministre entrant et lui a par ailleurs souhaité bon vent. « Ici ce ministère s'appelle ministère des Affaires foncières et du domaine public, mais il est un ministère transversal et basique puisqu'aucun travail de développement de notre pays ne peut se faire sans son apport », a-t-il souligné.

En effet le ministre entrant aura en charge plusieurs dossiers importants se rapportant, entre autres, aux trois établissements publics qui sont nouvellement créés, notamment l'Agence foncière pour l'aménagement des terrains (AFAT), le Fonds national du cadastre et le Bureau d'études et de contrôle des travaux cadastraux. « Il s'agit là des ou-

tils de la réforme foncière. Le principe de l'AFAT est de faire que l'aménagement précède l'occupation, or ici c'est le contraire qui se fait », a signifié Pierre Mabiála au ministre entrant.

De son côté le nouveau ministre, Martin Parfait Aimé

les couteaux sur la table, parce que ce n'est pas le moment et ils n'y parviendront même pas », a promis le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou. Et d'ajouter : « Je voudrais aussi par-là dire aux collaborateurs que nous sommes tous au service de la nouvelle République où il y a rupture. Les comportements des uns et des autres doivent effecti-



Les ministres Pierre Mabiála et Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou

Coussoud Mavoungou, a fait savoir que son action sera centrée sur la théorie des quatre i. « Les propriétés bâties et non bâties et autres qui rentrent dans le périmètre de la loi devront rester dans le périmètre de la loi. Alors les délinquants, je leur demande de remettre un peu

vement changer parce qu'on parle des propriétaires fonciers, mais il y a des agents de l'Etat qui participent à ce bradage de la signature de l'Etat. Je voudrais aussi dire aux directeurs généraux qui sont ici présents de faire que leurs périmètres soient sains ».

Guillaume Ondzé

MINISTÈRE DU PLAN

Ingrid Ebouka-Babackas promet une statistique nationale fiable

Il s'agit, entre autres, des données statistiques sur le recensement de la population et de l'habitat de 2017 ; des entreprises du Congo ; ainsi que des enquêtes sur la santé et l'impact de la téléphonie mobile sur les conditions de vie des ménages. Le ministre entrante du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, a pris cet engagement, le 7 mai dernier, lors de sa prise de fonctions.

Le ministère du Plan et de l'intégration, avec les nouveaux engagements africains insérés dans la nouvelle République, a intégré la statistique et l'intégration régionale. Ce département est le fer de lance du développement harmonieux de notre pays, rappelle la ministre Ingrid Ebouka-Babackas.

« Cela indique clairement que le développement harmonieux du Congo repose sur une statistique fiable. C'est pourquoi, nous allons faire un effort particulier dans ce sens », a-t-elle déclaré au cours d'une cérémonie de passation de témoin avec le ministre sortant, Léon Raphaël Mokoko.

Après avoir suivi la présentation du contenu dense des différents projets en cours de réalisation ou d'élaboration, Ingrid Ebouka-Babackas a rassuré ses nouveaux collaborateurs de son engagement à poursuivre ces chantiers. « J'espère trouver ici des collaborateurs pétris de culture économique, fiers de prendre part à mes côtés à la marche vers le développement », a déclaré Ebouka-Babackas.

En effet, les chantiers qui attendent l'ex-directrice générale des institutions financières nationales auprès du ministère de l'Economie, des finances, du budget et du portefeuille public, sont vastes. Outre les projets liés à la statistique dûment cités, elle devra suivre de près les projets d'aménagement de la route

Ketta-Djoum et de facilitation du transport sur le corridor Yaoundé-Brazzaville ; de même, la route Ndené-Dolisie pour faciliter les échanges entre Libreville et Brazzaville ; l'étude sur le partenariat Etat-privé dans le cadre de la relance des projets étatiques abandonnés.

Face à la situation de morosité économique créée par la chute brutale du prix du baril de pétrole, le ministre sortant Léon Raphaël Mokoko a exhorté sa remplaçante à « se jeter à l'eau ». « Le ministre du Plan est le ministre du développement. Comme tel, sa responsabilité première est de s'assurer les conditions de stabilisation macroéconomique et du budget », a conseillé Raphaël Mokoko, nouveau ministre des Transports.

Il a enfin invité Ingrid Ebouka-Babackas à bien conduire la présidence du Conseil des ministres de l'Afrique Caraïbe et Pacifique (ACP) et du Conseil conjoint ACP-Union européenne, jusqu'au sommet des chefs d'Etat prévu en nouvelle Guinée du 30 mai au 1er juin 2016.

Les dossiers relatifs au renforcement des capacités en statistiques du comité permanent de cadrage macroéconomique et aux contributions financières de l'Etat, environ 4 milliards de FCFA ; au projet pont route rail Brazzaville-Kinshasa ; au programme Frontières UA/CEEAC/Congo et programme indicatif national du 10e Fonds européen de développement ; ainsi qu'au plan Congo émergent, seront bientôt sur la table de la nouvelle ministre Ebouka-Babackas.

Rappelons que cette cérémonie de passage de témoin entre Léon Raphaël Mokoko et l'entrante Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, s'est déroulée en présence du représentant du cabinet du chef de l'Etat, Antoine Ngakeni, et du secrétaire général du Gouvernement, Jacques Ndala.

Fiacre Kombo

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION

Jacqueline Lydia Mikolo entend poursuivre les réformes amorcées par son prédécesseur

Veiller à l'aboutissement des projets de lois en cours d'élaboration parmi lesquels la mise en place des normes et standards de toutes les composantes des structures sanitaires dans le pays, ainsi que le respect des accords de coopération signés, dont celui avec la République de Cuba, tels sont, entre autres, les dossiers auxquels la nouvelle ministre de la Santé et de la population entend s'atteler



François Ibovi et Jacqueline Lydia Mikolo cosignant le procès-verbal ; crédit photo Yabangot

La cérémonie de passation de témoin au ministère de la Santé et de la population, entre le sortant, François Ibovi, et l'entrante, Jacqueline Lydia Mikolo, s'est déroulée le 6 mai, en présence de la conseillère du chef de l'Etat en charge des questions de santé, Marie Francke Purhucence. Prenant les commandes du ministère, Jacqueline Lydia Mikolo s'est félicitée des résultats obtenus par son prédécesseur dans le domaine de la gouvernance ministérielle, notamment l'élaboration de la loi d'orientation de la santé, la première au Congo et l'élaboration des lois portant organisation et fonctionnement des hôpitaux.

« Nous nous inscrivons, Monsieur le ministre, dans l'expression objective de la continuité de

cette action gouvernementale, à travers La marche vers le développement. Je tiens à titre personnelle, vous présenter mes très sincères salutations pour cet héritage et pour avoir tracé un canevas qui nous permettra d'assurer la bonne application de nombreux accords et textes juridiques et administratifs. Soyez-en rassuré, nous en ferons un bon usage pour l'optimisation de la gestion de notre système de santé », a promis Jacqueline Lydia Mikolo qui pense que ce résultat n'est tout autre que la traduction de la maîtrise de la chose publique. S'engageant à apporter sa modeste contribution pour le développement du ministère de la Santé et de la population, elle a encouragé toute l'équipe qui a accompagné

François Ibovi à la tête de ce département ministériel dans l'aboutissement de ces grands chantiers. Passant le témoin à son successeur après près de 4 ans de service, le ministre sortant a remercié le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, qui lui a permis de faire une autre expérience dans la gestion de la chose publique, après les ministères de la Communication et de la Décentralisation. « Mme la ministre, l'œuvre à accomplir est encore immense. Ne restez pas là où nous nous sommes arrêtés. Poursuivez le travail, allez plus loin pour le plus grand bien de tous. Je vous laisse un héritage. Ce que j'avais de mieux dans ce ministère, c'est ce tableau qui contient deux idées cardinales de José Martí : la meilleure médecine est celle qui prévient et non celle qui guérit. Nous sommes là dans le cadre de la promotion et de la prévention de la santé, qui ne bénéficie pas encore en ce moment d'un véritable financement ; la meilleure façon de dire, c'est de faire », a conseillé François Ibovi, souhaitant bon vent à la nouvelle venue.

Il a, par ailleurs, félicité tous les partenaires techniques et financiers qui ont soutenu les réformes du système sanitaire congolais pour le plus grand bien de la population. Quant aux collaborateurs et professionnels de la santé, le désormais ancien ministre de la Santé et de la population leur a rendu hommage pour avoir mis au point les réformes et un système sanitaire performant et résilient dans le pays.

Parfait Wilfried Douniama

TRIBUNE

Le défi de l'intégration régionale : l'amélioration du climat des affaires

Lorsque le climat des affaires d'un pays est bon, son économie attire les investisseurs et crée des richesses. Le rapport annuel «Doing Business» de la Banque mondiale, évalue ce climat sur dix critères et classe plus de 60% des économies mondiales. Le score du Congo est passé du 171e rang mondial en 2007, au 176e rang en 2016 sur 189 pays, après le pic du 183e rang en 2013, malgré les Actes uniformes de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), fixant le cadre juridique de l'intégration régionale des activités commerciales des 17 Etats de l'Afrique Subsaharienne (AS) ; alors que le pays capte des investissements directs étrangers équivalant à 20% de son PIB contre 5,1% seulement en AS.

1- Des progrès : Le Congo progresse sur 3 critères, grâce à son intégration dans la gestion prudentielle bancaire de l'Afrique Centrale : l'indice de fiabilité des garanties dans l'obtention des prêts, est passé de 3 sur 10 en 2007 (177e) à 6 en 2016 (109e), contre 4,9 en AS. Le solutionnement de l'insolvabilité est stable à 3,3 jours pour un coût de 25% de la valeur du patrimoine, alors que le taux de recouvrement de 17,8% en 2013 (136e) est passé à 17,9% en 2016 (115e). En AS, 3 jours pour un coût de 23,1% du patrimoine pour un taux de recouvrement de 20%. L'obtention des licences en 175 jours et en 15 procédures en 2007 (117e) contre 120 jours et 13 procédures en 2016 (109e), quand en AS, ce délai est de 162,2 jours pour 14,4 procédures.

2- Des reculs : Le Congo recule sur 7 critères : la création d'entreprise nécessite 71 jours, 8 procédures pour un coût de 214 \$US en 2007 (171e), contre 53 jours, 11 procédures à 523 \$US (176e) en 2016. En AS, on compte 8 procédures en 26,8 jours pour 534 \$US. L'indice de protection des investisseurs minoritaires est de 5 sur 10 en 2007 (83e), contre 4 en 2016 (150e) pour 4,5 en AS. Pour transférer la propriété, 157 jours, 7 procédures et un coût de 27,2% de la valeur de l'entreprise en 2007 (163e), contre 6 procédures, 55 jours et 12% de la valeur de l'entreprise en 2016 (166e), alors qu'en AS, il faut 6,2 procédures, en 57,5 jours et 8,3% de la valeur du bien. La qualité de l'administration foncière est de 8,4 sur 10 en 2016 en AS contre 4,5 au Congo. 94 impôts et taxes sont supportés au Congo en 576 heures, représentant 57,3% du bénéfice en 2007 (170e), contre 50 impôts et taxes en 602 heures, représentant 56% du bénéfice (182e) en 2016. En AS, 38,6 impôts et taxes payés en 308 jours, représentent 46,5% seulement du bénéfice. Les taxes sociales ne sont que de 14,1% en AS contre 31,3% au Congo.

Dans le commerce transfrontalier, l'exportation d'un conteneur nécessite au Congo, 1200 heures pour un coût de 1732 \$US, alors que l'importation du même conteneur nécessite 1488 heures pour 2201\$ contre 397heures à 806 \$US en 2007(166e). En 2016, le Congo occupe le 177e rang avec 276 heures à 1976 \$ US pour exporter un conteneur, contre 397 heures à 806\$ US pour importer le même conteneur. En AS, l'exportation d'un conteneur nécessite 108 jours pour 542\$ US, l'import nécessite 160 jours à 643\$ US en 2016. Depuis 2007, l'exécution des contrats en justice nécessite au Congo, 560 jours pour un coût représentant 45,6% de la créance en 2007 (155e), contre 53,2% de la créance en 2016 (158e), pour 653,1 jours et 44 ,9% de la créances en 2016 en AS. Depuis 2013, le raccordement de l'électricité nécessite 135 jours et 6 procédures (135e) jusqu'en 2016 (176e), pour un coût de 4775,3 \$US et 4677,1 \$US. En AS, 5 procédures, 135 jours pour 4075,6 \$US en 2016.

3- En cause, l'enchevêtrement des structures et des lois complexes en charge des activités des PME qui augmente les coûts de coordination et de transaction: Agence de Développement de la PME (1986), Fonds de Garantie et de Soutien aux PME (1987), du Commerce et de l'Artisanat (Fonds d'Intervention et de Promotion de l'Artisanat et Agence Nationale de l'Artisanat (1986)), et de l'Entrepreneuriat (Maison de l'Entreprise (1994), Centre de Formalités Administratives des Entreprises, Agence pour la Promotion des Investissements (2014)). Il est plus efficace de les regrouper autour de l'entrepreneuriat pour mieux accompagner les entrepreneurs, notamment dans le cadre de la loi du 15 mai 2011 fixant le statut de l'entrepreneur de l'OHADA qui peine à prendre forme au Congo.

Ainsi, une accélération de l'harmonisation des pratiques du droit des Affaires, dans le cadre de l'entrepreneuriat, fondée sur la simplification administrative et organisationnelle, est nécessaire pour assainir et fluidifier le climat des affaires, afin d'intégrer les entreprises dans la chaîne de valeur régionale.

Emmanuel OKAMBA

Maitre de Conférences HDR en Sciences de Gestion

ENTREPRISE PHARMACEUTIQUE EST À LA RECHERCHE DE DELEGUE MEDICAL POUR LA REGION POINTE NOIRE

Contrat de 3-6 mois, avec possibilité du contrat d'un an renouvelable.

RESPONSABILITES DU DELEGUE MEDICAL :

- Assure les objectifs de vente pour le territoire en termes de croissance des ventes et parts de marché ;
- Exécuter sur base journalière des visites aux pharmacies, hôpitaux, centres de santé, grossistes, entreprises, département gouvernementaux etc.
- Identification et profilage des clients-clé individuels (Gestion du fichier clients);
- Appliquer les principes de segmentation pour les clients ;
- Information et réponse aux questions des pharmaciens, de l'équipe officinale ou autres clients sur un ou plusieurs produits et services (caractéristiques, contre-indications, avantage différentiels) ;
- Initier et maintenir des relations avec les grossistes ;
- Gestion et suivi des stocks chez des grossistes afin d'éviter des ruptures de produits, inclusive la gestion du stock d'outils promotionnels, aides visuelles;
- Analyse des résultats et de la rentabilité par rapport aux objectifs et mise en place d'actions correctives ou de développement du secteur (établir un Plan d'Actions de Vente)
- Remplir des rapports journaliers détaillés ;
- Recueil et transmission des informations de pharmacovigilance ;
- Présentation des caractéristiques et des avantages des produits à l'aide des outils promotionnels ;

-Suivi des commandes, de la facturation et du compte client (litiges, invendus...) et/ou des appels d'offres ;

VOTRE PROFIL :

- Au moins 3 ans d'expériences de ventes dans le secteur pharmaceutique avec des preuves de succès ;
- Orienté sur le client et le résultat ;
- Proactif, autonome, rigoureux, flexible et ouvert au changement ;
- Capable de travailler seul sur le terrain ;
- Autonome, confiant et motivé ;
- Connaissance pratique de l'utilisation de l'Email, MS Office (Word, Excel, Powerpoint), Skype ;
- Excellente maîtrise du français verbal et écrit ;
- Etre en possession d'une voiture (indispensable).

Horaire: 6 jours/semaine

Modalités de candidature :Veuillez envoyer votre candidature par e-mail à afrique.recruitment2016@gmail.com

Notre Proposition :

Rejoignez un GROUPE Dynamique en Pleine expansion. Nous offrons un salaire fixe (inclus : les fais et l'amortissement du véhicule, le carburant et stockage d'échantillons) + une rémunération variable attrayant.

VILLE DE BRAZZAVILLE

Les experts adoptent un ambitieux programme d'activités

Le Comité d'histoire de la ville de Brazzaville, organe consultatif de l'autorité municipale, a tenu le 06 mai sa 4e session ordinaire avec l'objectif d'entamer une opération d'envergure de la rédaction de l'histoire de la ville capitale de la République du Congo.

La réunion de ladite institution se tient dans le cadre des préparatifs des festivités de la 136e année de la création de la ville de Brazzaville. Présidé par le maire de Brazzaville, Hugues Ngouelondélé, ce comité va débattre et adopter un programme d'activités, en se fondant sur les vingt-deux axes principaux de la politique de développement culturel et touristique de la ville de Brazzaville.

Au nombre de ces axes prioritaires l'on compte, entre autres, la création des circuits touristiques ; l'immatriculation du patrimoine historique de la ville de Brazzaville ; la formation des guides touristiques ; l'acquisition des documents et la collecte des données historiques sur Brazzaville ; la mise en valeur des sites historiques de portée touristique de Brazzaville ainsi que la recherche des partenaires culturels, techniques et financiers. Pour le professeur Théophile Obenga, deuxième vice-président de ce comité, « l'histoire de Braz-



Une photo de famille des membres du comité d'histoire de la ville de Brazzaville (adiac)

zaville devrait être enseignée dans les écoles à l'instar des autres grandes villes du monde. Il faut que l'histoire de notre ville soit présente

Obenga a par ailleurs proposé que soit reconstituée une chronographie complète de la ville de Brazzaville. Il s'agit de reconstituer tous les

plans de l'histoire de Brazzaville dans sa globalité. Très préoccupé par la recherche documentaire et informationnelle, le maire de Brazzaville Hugues Ngouelondélé pense qu'« il leur revient d'une part, d'interroger le passé de Brazzaville pour qu'il nous fournisse des explications et des indications ; d'autre part, de rechercher les racines constitutives de notre ville afin de trouver des clefs pour l'avenir. Il ne sera pas question de réécrire mais de rédiger cette histoire ».

Le Comité d'histoire de la ville de Brazzaville est créé le 14 septembre 2012. Il a quatre objectifs : produire la documentation nécessaire sur l'histoire de Brazzaville ; proposer des pistes de réflexion sur les actions à entreprendre pour favoriser la connaissance de l'histoire de Brazzaville ; organiser des colloques, conférences et expositions sur l'histoire de Brazzaville ; immatriculer et promouvoir son patrimoine historique.

Fortuné Ibara

CHU DE BRAZZAVILLE

L'administration et l'Intersyndicale sur la même lancée pour combattre les antivaleurs

La fête des travailleurs a été célébrée en différé le 4 mai au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville sur le thème : « Œuvrons ensemble dans le travail pour combattre les antivaleurs au CHU de Brazzaville »

Dans leurs messages rendus publics à l'occasion d'une cérémonie solennelle organisée dans l'enceinte de cet établissement hospitalier, l'Intersyndicale composée de la Confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC), la Confédération syndicale congolaise (CSC) et du Synamec, et le représentant de la directrice générale ont condamné ces antivaleurs. Il s'agit, entre autres, des actes de sabotage, de vandalisme, de détournement des fonds publics et du mauvais accueil des malades.

« Le thème de la présente journée est donc en parfaite harmonie avec ma vision. Ce que le CHU de Brazzaville attend de nous, c'est de nous débarrasser de tous les comportements déviants. Ainsi, le mauvais accueil des malades, la paresse, le détournement des fonds, l'absentéisme, le coulage et

la vente illicite des médicaments... doivent disparaître et céder la place à l'amour du travail, la conscience professionnelle, l'assiduité et la ponctualité », a déclaré Gisèle Marie Gabrielle Ambiero Alliandzi par l'intermédiaire de son représentant, Abel Eboungabéka.

Elle a également rappelé aux travailleurs qu'il n'est pas bon de scier la branche sur laquelle on est assis, par de mauvais comportements. C'est ainsi qu'elle a invité l'ensemble du personnel à s'approprier les textes qui régissent le CHU. S'adressant aux partenaires sociaux, la directrice générale a reconnu qu'ils étaient une force de proposition pour la bonne marche de leur structure et ils avaient un grand rôle à jouer dans l'édification des agents. Gisèle Marie Gabrielle Ambiero Alliandzi les a rassurés de sa totale disponibilité à user du dialogue

social pour pérenniser la paix sociale au CHU pour le bien des malades.

Le président de l'Intersyndicale du CHU, Victor Bienvenu Kouama, a, quant à lui, rappelé que le thème retenu interpelle tous les travailleurs et exige d'eux un changement positif de comportements vis-à-vis de leur outil de travail et des malades. Il est également revenu sur les missions assignées au CHU de Brazzaville. Il s'agit, entre autres, d'accueillir les malades et d'assurer les soins de qualité ; contribuer à la formation initiale et à la formation permanente du personnel médical et paramédical et promouvoir la recherche biomédicale. Selon lui, ces missions ne peuvent être assumées que par les travailleurs qui sont tenus de bannir leurs comportements pervers.

D'autres défis attendent la

nouvelle directrice générale

Revenant sur la journée du 1er mai, Victor Bienvenu Kouama a indiqué qu'il s'agit, de manière permanente et soutenue, de renforcer la solidarité entre les travailleurs d'une part, et les différentes sections syndicales d'autre part. Le but étant, d'après lui, de dégager des stratégies communes de lutte et de défense des intérêts matériels et moraux des travailleurs ; maintenir la conscience professionnelle à travers le respect des textes régissant le CHU ; protéger et préserver l'outil de travail. Pour lui, tout acte de sabotage, de destruction des équipements et de détournement des fonds publics doit être dénoncé.

« L'Intersyndicale sollicite des travailleurs la préservation de notre outil de travail par des actions variées, notamment : le changement de comportement dans l'accueil et la prise en charge des malades ; l'assiduité et la régularité au travail ; le

respect du service public hospitalier ; la lutte contre le détournement des malades, la vente illicite des médicaments, la raquette des malades et autres », a-t-il précisé, se félicitant de la nomination d'une femme à la tête du plus grand établissement sanitaire du Congo. Rassurant la directrice générale de sa disponibilité quant à collaborer avec elle, l'Intersyndicale se tiendra pour le règlement de tout conflit de travail en vue de pérenniser la paix sociale. Elle a, enfin, rappelé les autres défis qui attendent la nouvelle équipe dirigeante du CHU. Il s'agit notamment de l'amélioration des conditions de travail ; l'approvisionnement régulier en médicaments et autres consommables ; la mise en œuvre du plan de formation ; le paiement des indemnités de fin de carrière ; des capitaux de décès ; des rappels différentiels, ainsi que la lenteur dans le traitement des dossiers administratifs.

Parfait Wilfried Douniama

LA VICTOIRE SUR LE NAZISME

La leçon importante pour l'approfondissement de la coopération internationale

Tragédie et gloire, deuil et joie, douleur et mémoire... Le jour de la Victoire, ces mots nous reviennent à chaque fois.

Le 9 mai, la Russie entière fête la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie à l'issue de la Seconde Guerre Mondiale. Ce jour est sacré pour des millions de personnes dans le monde. Il prend une dimension toute particulière en Russie. En effet, le pays a été l'un des plus ravagés par la guerre. L'économie en a été diminuée, nous en avons également payé le prix du sang et des larmes. Toutes les familles ont perdu au moins un proche dans l'atrocité de cette guerre. Plus de 27 millions de personnes, hommes, femmes et enfants sont tombés en défendant leur Patrie contre la peste du XXème Siècle. Voilà le prix que le peuple soviétique a payé pour la victoire. Pour que le monde et surtout l'Europe puissent vivre libres et prendre le visage qu'on lui connaît, aujourd'hui. La mémoire sacrée de cette victoire appartient à ceux qui ont péri sur les champs de bataille. Il nous incombe d'en perpétuer l'histoire et d'en cultiver l'espérance.

Malheureusement, ceux qui ont payé de leurs vies la défaite du nazisme pour la survie de l'humanité nous quittent. Cela dit, la mémoire de leur exploit et de leur sacrifice reste. À cet égard, dans le monde d'aujourd'hui, face à de nouveaux défis et dangers, le devoir s'impose à toutes les générations à venir. Il leur faut continuer à entretenir la flamme du souvenir pour que cela n'arrive plus jamais.

À l'époque, notre victoire a défini les contours des relations internationales en édifiant les piliers des sociétés civilisées. Ces fondements sont les prééminences des valeurs humaines fixées dans la charte de l'O.N.U. sur les intérêts personnels, politiques et économiques de la conjoncture actuelle.

La victoire a démontré un exemple sans précédent d'une union entre des États représentant des camps opposés, mais qui sont arrivés à s'élever au-dessus des différences idéologiques et politiques,



Le Drapeau rouge sur le Reichstag, la photo iconique de la victoire sur le nazisme

pour le monde entier. Les alliés étaient unis par la lutte contre la menace globale et commune dans un esprit de solidarité et de coopération sans égal. Aujourd'hui, les nouveaux défis mondiaux se basent souvent sur des idéologies destructrices et sur le radicalisme. La compréhension des États et l'espérance d'une confiance réciproque entre eux constituent une des leçons les plus significatives pour le développement de nos entités contemporaines. Ainsi, il est d'une importance capitale de transmettre ces messages de paix par le biais des futures générations.

Selon Robert Brasillach, « L'histoire est écrite par les vainqueurs » (Les frères ennemis, 1967). Malheureusement avec la désintégration de l'U.R.S.S. dernièrement, nous avons constaté des tentatives apparentes et conscientes de certaines forces politiques de s'accaparer l'histoire, cela passe par la révision des résultats de la Seconde Guerre Mondiale. Entendez par là : effacer l'héritage paternel, détourner la mémoire des générations, faire table rase du passé, inscrire de nouvelles règles du jeu pour créer des conditions afin d'imposer son dictat aux pays les moins développés. Cette voie est sans issue puisque : c'est la connaissance de notre histoire commune

les mêmes erreurs. Aujourd'hui, le résultat est que nous récoltons les fruits de cette ignorance. Le révisionnisme

entraîne indubitablement la démolition des monuments de nos soldats soviétiques ainsi que la profanation de leurs tombes dans les pays baltes. En outre, nous faisons face à des tendances très inquiétantes telles que la diminution de l'échelle des crimes des fascistes et la

Il est donc évident que la fin de la deuxième guerre mondiale et la défaite d'Hitler sont symbolisées par l'implantation du drapeau rouge de la victoire de l'Union Soviétique sur Reichstag, le 8 mai 1945.

De nombreux exemples d'héroïsme collectif et individuel, de vrai patriotisme atténuent la tristesse des dures épreuves subies par les peuples de l'U.R.S.S. Ces exploits montrent la grandeur de l'esprit humain. C'est pourquoi, en toute logique, la Seconde Guerre Mondiale est appelée en histoire russe, la Grande Guerre Patriotique.

Les résultats de la guerre ont profondément influé sur le développement des relations internationales. Les éléments du nouvel ordre mondial d'après-guerre jouent le rôle central, jusqu'à ce jour. Tout d'abord, il d'agit de l'Organisation des Nations Unies dont la Charte sert de base universellement reconnue du droit international.

Maintenant, avec la mondialisation et les



glorification du nazisme, la montée des mouvements nationalistes néonazis et antisémites, non seulement en Europe mais aussi dans l'espace de l'ex-U.R.S.S. Parmi les efforts visant à diminuer le rôle de l'Union Soviétique dans la victoire sur le nazisme, il ne faut pas oublier que la libération de l'Europe des adeptes hitlériens est venue de l'Est, comme l'a indiqué Winston Churchill dans sa lettre à Joseph Staline : « C'est bien l'armée russe qui a éventré la machine militaire Allemande ». De nos jours, il est admis que les principales pertes, humaines et matérielles des troupes nazies, venaient des combats contre l'Armée Rouge. En 1944 le front germano-soviétique était quatre fois plus long que tous les fronts où les alliées de l'U.R.S.S. combattaient. Au même moment, sur le front de l'Est, ce ne sont pas moins que 201 divisions ennemies qui sont engagées dans la lutte, tandis que les troupes américano-anglaises avaient pour opposant entre deux et 21 divisions. Sans l'apport décisif du peuple soviétique, accéléré par une ouverture en Europe, bien que celui-ci eu été tardif, du second front en 1944, beaucoup de pays auraient pu être rayés de la carte du monde.

nouvelles tendances socio-politiques, l'humanité affronte de nouvelles menaces globales : le terrorisme des conflits régionaux ; le crime international et transfrontalier ; le changement climatique ; la prolifération des armes y compris nucléaire ; les flux migratoires incontrôlables. Cela veut dire que les piliers de notre civilisation sont à nouveau menacés. Il est essentiel de comprendre que nous pourrions contrecarrer ces fléaux en mettant en place la coopération internationale, la solidarité, le dialogue inclusif et la confiance mutuelle.

De plus, notre devoir, envers ceux qui ont versé leur sang pour la paix et pour notre survie dans la lutte contre ce fascisme, est de garder et de protéger les valeurs pour lesquels ils ont péri. En effet, nous devons ériger des barrières sur la voie de dissémination des idées d'intolérance et du radicalisme religieux qui masquent les prétentions à la dominance mondiale. La fête de la victoire nous rappelle que malgré toutes les différences, le dialogue ouvert et constructif, ainsi que le respect réciproque de la souveraineté sont les conditions sine qua non de la victoire sur les nouveaux dangers du monde contemporain.



afin de faire face à un danger mortelle

qui nous éloigne de la possibilité de refaire

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Le nouveau ministre prend connaissance des préparatifs des examens d'Etat

Le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, Antoine Nicéphore Thomas Fylla Saint-Eudes a pris connaissance le 6 mai, des préparatifs des examens d'Etat à l'occasion de la passation de service avec le ministre sortant, Serge Blaise Zoniaba.

Les consignes entre les deux hommes ont été à huis-clos. A sa sortie, le nouveau ministre Antoine Nicéphore Thomas Fylla Saint-Eudes a expliqué que les consignes ont été axées sur trois points : les préparatifs aux examens d'Etat, les travaux en cours de réalisation au niveau des départements ainsi que la rénovation de l'école de Loudima. « Le ministre sortant m'a expliqué les stratégies mises en place pour la réussite des examens », précise le nouveau ministre. Selon lui, cette question a été essentielle parce que les épreuves d'éducation physique au baccalauréat technique démarrent la semaine prochaine. Il poursuit en dévoilant que les réalisations au niveau des départements portent sur la réforme des programmes.

En outre, les deux hommes ont échangé sur la question de la gouvernance.

Au terme de la rencontre, le nouveau ministre de l'Enseignement technique a assuré le personnel de la continuité de l'administration, tout en comptant sur le concours de tous les collaborateurs.

Lydie Gisèle Oko

LIBERTÉ DE LA PRESSE

Des médias congolais s'activent en faveur du développement durable

Quelques professionnels des médias ont pris part, le 6 mai dernier à Brazzaville, à un échange sur la vulgarisation des nouveaux Objectifs du développement durable (ODD). Insistant sur la nécessité d'une presse libre, les participants sont unanimes pour faire de l'information un véritable instrument de développement durable.

Le Pr Ludovic Miyouna a, cet effet déclaré que l'information contribue réellement au développement socio-économique et politique, le journaliste ou le professionnel de médias doit travailler dans un environnement favorable à la liberté de presse ou d'expression. « L'information étant une petite unité de développement, la liberté d'expression contribue au développement durable. Elle stimule le développement social », a indiqué Ludovic Miyouna.

En effet, les trois concepts de liberté d'expression, droit à l'information et développement sont reliés grâce aux activités du journaliste, professionnel de médias. Un autre intervenant, Godefroy Yombi, a insisté sur le rôle et l'organisation des radios locales et communautaires au Congo. Le responsable du Réseau national des radios locales du Congo, Godefroy

Yombi, estime que les radios locales congolaises ont longtemps œuvré pour le bien-être des communautés, la conscientisation des jeunes sexuellement actifs, la lutte contre le VIH, la protection des minorités vulnérables... « Une radio communautaire ou locale doit améliorer sa grille de programme au besoin de l'adapter aux



La représentante de l'UNESCO, Santana Afonso, s'adressant aux journalistes

ser les thématiques liées aux nouveaux ODD.

Cette rencontre d'échange et de partage d'information, initiée par le Centre d'information du système des Nations unies au Congo, s'inscrit dans le cadre de la Journée mondiale de la Liberté de la presse célébrée le 3 mai de chaque année. L'événement de cette année coïncide avec

la commémoration du 250e anniversaire de la première loi relative à la liberté d'information au monde; le 25e anniversaire de l'adoption de la Déclaration de Windhoek sur les principes de la liberté de la presse ; et la mise en application des objectifs de développement durable.

S'adressant à la communauté mondiale, le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a salué la contribution des médias notamment des réseaux sociaux dans la réalisation des ODD. « Les médias, y compris les nouveaux médias en ligne, qui occupent une place de plus en plus importante, sont les yeux et les oreilles du monde entier : nous bénéficions tous des informations qu'ils diffusent », rappelle Ban Ki-moon.

Dans ce sens, la représentante de l'Unesco au Congo, Ana Elisa de Santana Afonso, a promis initier plusieurs activités sur le renforcement des capacités d'échange d'information en faveur des professionnels de médias.

Fiacre Kombo

unissons-nous
pour les enfants

AVIS D'APPEL D'OFFRES POUR LE TRANSPORT ET LE TRANSIT / DÉDOUANEMENT EN RÉPUBLIQUE DU CONGO



LE FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE REPUBLIE

Les quatre (04) avis d'appel d'offres ci-dessous pour les services de transport de ses biens et le dédouanement de ses importations et exportations en République du Congo :

- Transport routier interdépartemental au départ de Pointe-Noire ;
- Transport routier interdépartemental au départ de Brazzaville ;
- Transport routier urbain à Brazzaville et Pointe-Noire ainsi que le transport fluvial au départ de Brazzaville ;
- Le dédouanement maritime, aérien et fluvial de ses importations et exportations à Pointe-Noire et Brazzaville.

Dossiers d'appel d'offres

Les dossiers d'appel d'offres sont à retirer sous format électronique les jours ouvrables, du jeudi 5 mai au vendredi 13 mai 2016, de 8h30 à 12h30, au bureau de la Représentation de l'UNICEF à Brazzaville et au bureau de zone de l'UNICEF à Pointe-Noire, sis aux adresses ci-après :

Représentation UNICEF

0-34, rue Lucien Fourneau (A côté de l'IFC -Ex CCF), BP. 2210, Tél : 06-652-5022, Brazzaville, République du Congo

Bureau de Zone

309, Avenue Marien-Ngouabi (En diagonal de LABOREX), Tél: 06-635-5316, Pointe-Noire, République du Congo



LETTRÉ DE FÉLICITATION

Suite à sa nomination par Son Excellence Monsieur Denis Sassou N'Gusso, premier président de la Nouvelle République, à la tête du ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique.

Le Collectif des anciens étudiants de l'École Nationale Supérieure Polytechnique (E.N.S.P.), Université Marien NGOUABI finaliste de la promotion 2010 implanté à Brazzaville, présente ses sincères félicitations à l'endroit de Son Excellence Madame Destinée Ermela DOUKAGA et lui souhaite plein succès dans sa lourde mission.

Pour le collectif :

-Spencer Harvey MAYIMA / 06 621 49 60

-Email : harvey.mayima@gmail.com

-Walter NGOUBILI / 06 623 29 87

-Arnaud KIMPALOU HYMBA / 06 970 03 12

-Freddy Franche GOYI / 01 065 82 45



« Passerelle vers le chinois », une présélection de la Compétition internationale de la langue chinoise pour les étudiants et les lycéens étrangers, organisée par l'Institut Confucius à l'Université Marien NGOUABI en collaboration avec l'Ambassade de Chine, aura lieu cette année pour la première fois au Congo ! Montrez votre maîtrise de la langue chinoise, profitez-en pour gagner une bourse d'études et un voyage en Chine !

Veuillez venir nombreux à cette Compétition !

Critères d'admission : étudiants congolais âgés de 18 à 30 ans.

Date et Lieu du Concours :

le samedi 7 mai 2016,

Institut Confucius à l'Université Marien NGOUABI

Pour plus d'informations et inscription :

06 867 7933 / 06 639 0961

Date limite d'inscription : le vendredi 6 mai 2016 à 17h



BUROTOP IRIS



HUAWEI



HUAWEI Mate S

- * Ecran 5,5"
- * 3Go de RAM
- * 64Go de mémoire (extensible à 128Go)
- * Double SIM 4G
- * Processeur Octa-Core à 2.2GHz
- * Appareil photo 13 Mp
- * Android 5.1
- * Garantie 1 an

au prix exceptionnel de **475 000** FCFA ht

www.burotopiris.com

4 Avenue FOCH - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60

Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

Rendez-vous chez Burotopiris, votre distributeur exclusif de Huawei au Congo

CENTRAFRIQUE

Abdoul Karim Meckassoua dévoile ses priorités

Symbole de la réconciliation entre les communautés, le nouveau président de l'Assemblée nationale centrafricain, Abdoul Karim Meckassoua s'est engagé, après son élection, à « aider le gouvernement » pour la réconciliation des fils et filles de la Centrafrique.

« Ma feuille de route c'est d'aider d'abord le gouvernement à accomplir sa lourde tâche, qui est celle de réconcilier le peuple, d'imposer une justice. Mais vous savez, nous sommes un pays

fragile, nous sommes un pays qui a failli connaître la partition. Donc, nous avons besoin de tout le monde pour le rassembler. Nous rassembler d'abord pour reconquérir notre souveraineté nationale », a déclaré le président de l'Assemblée.

« Nous avons besoin de nous rassembler d'abord pour nous regarder en face, nous parler sérieusement et expier nos maux qui sont connus. Une de mes responsabilités consiste à développer cette fois-ci, sé-

rieusement, une diplomatie parlementaire pour montrer ce que nous sommes capables de faire pour amener la paix, non seulement en pays centrafricain, mais dans toute la sous-région », a-t-il insisté.

Lors de l'élection du président de l'Assemblée nationale, le 6 mai, le député du troisième arrondissement de Bangui, et ancien ministre centrafricain, Abdoul Karim Meckassoua a recueilli 65 voix sur 127 votants.

Abdoul Karim Meckassoua

qui devient le deuxième personnage le plus important de l'Etat dans l'ordre protocolaire fut ministre dans le gouvernement de l'ancien président François Bozizé pendant six ans après avoir dirigé le cabinet de Jean-Paul Ngoupandé. Candidat malheureux à l'élection présidentielle du 27 décembre 2015, il a récolté 3,21 % des suffrages, devançant Anicet-Georges Dologuélé et Martin Ziguélé.

Il a soutenu l'actuel président Faustin Archange Touadéra au second tour de la présiden-



tielle. Abdoul Karim Meckassoua, 63 ans, est un homme politique musulman originaire du quartier PK5 de Bangui.

Yvette Reine Nzaba

SÉNÉGAL/ETATS-UNIS

Signature d'un accord permettant l'installation d'une base permanente américaine

Dakar et Washington ont signé un accord de défense qui accorde « la présence permanente » de militaires américains au Sénégal, notamment dans la lutte contre « la menace terroriste » en Afrique de l'Ouest, a-t-on appris.

L'accord a été signé par l'ambassadeur des Etats-Unis au Sénégal, James Zumwalt et le ministre sénégalais des Affaires étrangères, Mankeur Ndiaye dans le cadre de la coopération en matière de défense.

L'accord donne possibilité aux forces américaines d'accéder à des zones aéroportuaires ou militaires. Auparavant, le Pentagone ne disposait que d'une Cooperative Security Location (CSL), une simple implantation. C'est le cas de 16 pays africains (Ghana, Gabon, Ouganda, Burkina Faso, Maroc, Kenya, Djibouti, Algérie, Botswana, Mali, Namibie, Sao Tomé et Príncipe, Zambie, Tunisie, Libye).

Le patron d'Africom, le général Rodriguez, considère ces CSL à des « simples entrepôts plein d'équipements, du genre des stocks Recamp d'autrefois ». Ce qui semble très réducteur comme description de sa part. En effet, les CSL doivent disposer de facilités précises : ce sont des sites qui doivent comprendre des entrepôts d'au moins 1000m², des bureaux d'au moins 325m².

Ainsi que des pistes pouvant accueillir à tout moment des C-117, des parkings pour 2 avions-cargos et un autre avion, des soutes pour le carburant, un accueil pour 200 militaires, des accès à des locations de véhicules, les CSL doivent être situées à moins de 4 heures de vol de tous les points chauds du continent, décrit le site de Ouest-France.

Noël Ndong

PAIX ET SÉCURITÉ

La Chine débloque 1 milliard de dollars pour financer l'ONU

Selon l'accord signé le 7 mai, Pékin va commencer par payer 200 millions de dollars sur dix ans. La moitié de la somme sera affectée dans les projets sur la paix et la sécurité, tandis que l'autre sera consacrée au développement.

C'est le président chinois, Xi Jinping, qui avait annoncé le déblocage de cette somme lors de l'assemblée générale de l'ONU en septembre 2015. Il avait également promis de fournir 8.000 Casques bleus chinois aux missions de maintien de la paix de l'ONU.

Cette volonté avait été largement interprétée comme une illustration de la volonté chinoise de se placer sur l'avant-scène internationale.

« Nous voulons faire passer la justice avant les intérêts particuliers », avait assuré le président Chinois, dont l'économie tournée vers l'exportation de produits manufacturés profite en premier lieu du développement des pays du Sud. La deuxième économie mondiale est notamment le principal partenaire commercial des pays africains.

Cette annonce, effectuée alors que le chef de l'Etat chinois parlait pour la première fois aux Nations unies, avait succédé à des critiques américaines et d'autres pays développés sur « le manque d'implication de la Chine en faveur des pays les moins développés ».

En effet, les responsables chinois se sont souvent vu reprocher de focaliser leurs actions dans les pays du Sud en écartant les critères humanitaires au profit des intérêts économiques ou stratégiques de la Chine. Pour sa part, le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon, par la voix de son porte-parole, Stéphane Dujarric s'est dit « extrêmement reconnaissant de cette généreuse contribution à l'ONU » qui, a-t-il ajouté, montre « l'engagement fort » de la Chine en faveur des objectifs et activités de l'ONU.

Yvette Reine Nzaba

MIGRANTS

La voie italienne louée ; la voix du pape acclamée

Les principaux responsables européens se sont retrouvés jeudi à Rome pour parler d'immigration, avant de décerner le Prix Charlemagne au pape vendredi.

C'est le gotha européen qui a fait de Rome jeudi et vendredi derniers la capitale de l'Europe, et discuté de la crise migratoire. Autour du Premier ministre italien Matteo Renzi, la chancelière allemande Angela Merkel ; le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker ; le président du Conseil européen Donald Tusk et le président du Parlement européen, Martin Schulz. Ils se sont retrouvés dans la salle du musée du Capitole (où fut signé le traité de Rome, qui fonda l'ancêtre de l'Union européenne en 1957) pour parler surtout des questions connexes aux flux migratoires.

Depuis le début de l'année, plus de 28.500 migrants sont arrivés en Italie redevenue la principale porte d'entrée méditerranéenne depuis la fermeture de la route des Balkans et l'accord controversé sur le renvoi vers la Turquie des nouveaux arrivants en Grèce. L'inquiétude italienne est doublée de la crainte que les nouveaux arrivants choisissent l'Italie, non comme pays de transit comme cela était la tendance jusqu'ici, mais comme point d'ancrage définitif. D'où le constat du ministre de l'Économie, Pier Carlo Padoan, qui estime que la crise migratoire a changé « de nature ».

Un système européen de répartition des migrants imaginé par l'Union européenne ne fonctionne pas vraiment même sous la menace de lourdes sanctions. L'Italie propose donc un plan dit de « Migration Compact », qui met l'accent sur l'aide aux pays d'origine et sur la coopération avec les pays de transit, en visant par exemple un accord avec la Libye sur le modèle de celui conclu avec la Turquie. Pour le HCR, le Haut-commissariat de l'ONU pour les réfugiés, il s'agit là d'une bonne idée qui marque le passage « d'une approche de l'urgence à une approche structurée, qui planifie et pense à l'intégration ».

Les dirigeants européens se sont ensuite retrouvés vendredi, au Vatican, où ils sont venus remettre au pape François le Prix Charlemagne. Il s'agit d'une distinction qui récompense chaque année « une contribution exceptionnelle à l'unification européenne » ; décernée au pape pour « son encouragement et son message d'espoir pour la paix et le vivre-ensemble » en Europe, a expliqué en décembre la ville allemande d'Aix-la-Chapelle où le prix est habituellement remis. Le pape avait demandé et obtenu qu'il lui soit remis au Vatican.

Dans la Salle royale, au Vatican, le pontife argentin a invité les Européens « aujourd'hui plus que jamais, à construire des ponts et à abattre des murs ». « Que t'est-il arrivé, Europe humaniste, paladin des droits de l'Homme, de la démocratie et de la liberté ? », a-t-il demandé, avant de recommander de ne pas se contenter de « retouches cosmétiques ou de compromis bancals » dans le processus de relèvement moral de la vieille Europe. « L'identité européenne est, et a toujours été, une identité dynamique et multiculturelle », a-t-il rappelé.

Face à la crise de solidarité qu'elle traverse, « aujourd'hui plus que jamais, l'Europe a besoin de citoyens courageux... Nous retrancher dans nos petites zones de confort n'est pas une solution ». L'Eglise catholique doit apporter sa part à cette reconstruction du dedans de l'homme. Elle « peut et doit contribuer à la renaissance d'une Europe affaiblie, mais encore dotée d'énergie et de potentialités. Son devoir coïncide avec sa mission : l'annonce de l'Évangile, qui aujourd'hui plus que jamais se traduit surtout par le fait d'aller à la rencontre des blessures de l'homme... Dieu désire habiter parmi les hommes, mais il ne peut le faire qu'à travers des hommes et des femmes qui (...) soient touchés par lui et vivent l'Évangile, sans chercher autre chose ».

Lucien Mpama

Radisson **BLU**
M'BAMOU PALACE HOTEL
BRAZZAVILLE

TRU BLU TRU MARIAGE

DITES-NOUS "OUI"

POUR LE PLUS BEAU JOUR DE VOTRE VIE

RADISSON BLU M'BAMOU PALACE HOTEL
Avenue Amilcar Cabral Centre Ville, Brazzaville, République du Congo
T: +242 05 050 60 60 reservations.brazzaville@radissonblu.com
www.radissonblu.com/en/hotel-brazzaville

UNION AFRICAINE

Après l'autopsie, l'heure de l'action a sonné

Les ministres africains des Affaires étrangères et leurs équipes de diplomates se sont dits fiers de la moisson de leur retraite, à Nairobi, du 05 au 07 mai. La qualité et le format des débats sont considérés par d'aucuns « comme une évolution ».

Le rendez-vous du Kenya est le quatrième du genre. Il a lieu à deux mois du sommet des chefs d'Etat prévu à Kigali. Pendant trois jours, seules les questions de développement ont dominé même si les participants n'en étaient pas les spécialistes. Mais appelés à décider sur le plan diplomatique, il leur revient de définir les contours des thématiques et l'agenda général du continent.

A propos, l'Afrique en dispose déjà (l'Agenda 2063) et « tout le problème réside au niveau de sa mise en œuvre » comme l'a reconnu la présidente de la Commission, Nkosazana Dlamini Zuma. « Il reste beaucoup à faire à l'Afrique. Il faut aller vite », a-t-elle lancé, ajoutant, un tantinet péremptoire : « Ne subissons pas le système mondial. Ne soyons pas perturbés. Il nous faut agir pour changer les choses... »

Principal orateur, le vendredi 6 mai, le docteur Carlos Lopes, secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique (Nations unies), a cristallisé l'attention des participants à travers un exposé fort illustré avec une forte dose pédagogique sur « Le paradoxe africain ». Comment un continent aussi riche peut-il abriter une population qui vit dans la misère et

peine lui-même à se développer ? La suite de sa communication, faute d'être une sentence pour les dirigeants ou les Occidentaux, est un appel à l'éveil. Plutôt au réveil. De l'exposé du docteur Carlos, tous ont compris que « Le paradoxe africain n'est pas un point de vue mais une réalité ».

Moderateur de ce débat, le ministre éthiopien des Affaires étrangères n'a pas hésité, au vu des enjeux, de détendre le climat avec ces propos : « J'ai commis la maladresse de porter ma cravate, car les débats d'aujourd'hui nous imposent d'être informels, de discuter sans formalités ou formalisme ».

Des chiffres ignorés qui fâchent

L'étude a démontré que l'Afrique ne représente que 2% du PIB mondial alors que ses réserves de pétrole s'élèvent à 15%. Pourtant, le continent n'est pas des plus mal logés. « Quel est le pays africain le plus endetté que le Porto Rico dont la dette s'élève à 70 milliards d'euros ? »

Derrière cette interrogation se cache une vérité : « La dette africaine représente à peine 35% de son PIB alors que le Japon doit deux fois plus que la taille de son économie. » En d'autres termes : l'Afrique ne va pas mal. Donc, explique le docteur Carlos Lopes : « Nos produits de base sont entre les mains des traders dont le rôle est négatif en termes de volatilité et de fluctuations », explique-t-il non sans condamner le système mondial.



Nkosazana Dlamini Zuma échangeant avec le docteur Carlos, un des conférenciers

« Pourquoi mendier pour construire les infrastructures ? », s'interroge-t-il en pointant du doigt le système fiscal africain dont le taux de pression de 18% ne peut garantir le décollage économique du continent. Ce taux suppose une importante masse d'argent qui se volatilise. Pour la gouverne des Africains, la moyenne au niveau mondial est de 35%. S'ajoute le flux financier illicite avec, par exemple, 854 milliards de dollars de pertes enregistrées entre 1990 et 2008. « Il faut renverser la tendance et changer la réalité », propose un ministre après que le conférencier a démontré que la fortune des 50 plus riches d'Afrique s'élève à 100 milliards de dollars contre 400 milliards de réserves pour l'ensemble du continent.

Entre condamnations et remises en cause des pratiques, les débats de Nairobi ont servi de « miroir » d'autant plus que le rapport présenté par le docteur Abdalla Hamdook, le 7 mai, sur l'indice de l'intégra-

tion régionale en Afrique a achevé l'orgueil des uns et des autres les contraignant à « changer » et à unir les forces. « Nous n'avons que les drapeaux et les hymnes mais nous ne sommes pas libres car après avoir gagné le combat de la liberté qui nous avait unis, il nous faut gagner celui du développement pour lequel nous devons rester aussi unis », plaide la ministre de la Namibie. Ce n'était pas les seuls sujets abordés au cours de ces débats qui n'ont pas manqué leur côté cocasse quand le ministre zimbabwéen a pris la parole pour expliquer leurs bonheur et malheur après le retrait des terres aux fermiers et agriculteurs blancs.

Pourquoi l'Afrique n'arrive-t-elle pas à se développer ? Les richesses naturelles : malédiction ou bénédiction ?

Questions des intervenants, tous des ministres, à eux-mêmes d'abord, dans une sorte de ping-

pong. « Nous devons transformer les termes du dialogue avec nos partenaires pour espérer gagner la bataille », dit l'un. « Ce n'est pas en s'opposant au système (mondial) qu'on va gagner. Il faut être dans un protectionnisme intelligent », renchérit l'autre. « Il faut chercher ce qui marche pour soi et non imiter pour imiter », ajoute un troisième. « Mieux vaut connaître le produit plutôt que produire seulement », explique celui qui pense que l'Afrique manque d'expertise pour s'afficher sur le marché mondial ou se lancer dans l'industrialisation. Bref, dit un autre encore : « Il nous faut associer à ces débats les ministres du Plan et d'autres acteurs civils ».

Faut-il désespérer de l'Afrique ?

« Je refuse d'être frustré. Je suis déterminé », déclare un conférencier avec un optimisme affiché. Le sourire est revenu lorsque la présidente de la Commission, Nkosazana Dlamini Zuma, a annoncé la disponibilité du passeport africain. Celui-ci sera remis aux chefs d'Etat et aux ministres, en juillet à Kigali, en même temps que le seront les recommandations de la retraite de Nairobi.

Bref, « si votre rêve ne vous plaît pas, c'est qu'il n'est pas suffisamment grand », a signifié un ministre pour exhorter ses pairs à l'action. La délégation du Congo était conduite par le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso.

Jocelin Francis Wabout

AIRFRANCE

FRANCE IS IN THE AIR



AU DÉPART DE POINTE-NOIRE

MILAN

À PARTIR DE

648 900 FCFA TTC A/R

AIRFRANCE KLM WWW.AIRFRANCE.CG

Via Paris. Tarif TTC aller/retour, hors frais de service, soumis à conditions et modifiable sans préavis. Renseignez-vous auprès d'Air France au 05 531 21 51 ou 22 281 27 19, sur www.airfrance.cg ou auprès de votre agence de voyages habituelle.

LITTÉRATURE

L'écrivain Dieudonné Tshimanga, auteur de « Quart de vie », au Salon du livre de Genève

Durant le temps du Salon du livre de Genève, il a été l'une des vedettes du stand des Editions la Doxa

Du 27 avril au 1er mai, au milieu d'une myriade de livres, « Quart de vie » était en bonne place sur le stand des éditions la Doxa à Palexpo de Genève. Pour sa première œuvre, l'écrivain congolais de la RD du Congo, qui réside au Congo Brazzaville, s'est livré aux séances de dédicaces et a pris le temps de parler de son roman paru l'année dernière aux Editions la Doxa en France. « Quart de vie » est un élan nationaliste. Il dresse le portrait d'un personnage principal nommé Dijustin.

Pour la promotion de son livre, Dieudonné Tshimanga a tenu à honorer le rendez-vous littéraire de Genève. Heureux d'avoir eu l'occasion de côtoyer ou de faire la connaissance d'écrivains tels que Christiane Taubira, Sami Tchak, Scholastique Mukasonga, Joss Dozen, Hemley Boum ou Alain Mabanckou, le poulain des éditions la Doxa est venu en quête de lumières à ajouter

à la magie de ses phrases. « *Il faut se donner les moyens de les atteindre* », confie l'auteur congolais.

« A la rencontre des lecteurs à Genève, j'ai parlé de mon récit chargé d'un plein d'optimisme ». Sur le stand, Dieudonné Tshimanga s'est attardé, à chaque dédicace, sur le chemin de retour au pays natal de Dijustin, membre de la diaspora, après des années passées en Europe. « *C'est à l'orée de sa vie que tout homme sensé s'interroge sur son action, par les choix conscients ou par les passages en force du destin* », explique Dieudonné Tshimanga.

« *Tout membre de la diaspora est confronté un jour ou l'autre au dilemme du questionnement entre rester dans le pays d'accueil ou repartir dans son pays d'origine* », constate l'auteur. Pour Dijustin, la décision était prise : repartir au bercail pour apporter



Dieudonné Tshimanga au Salon du livre et de la presse de Genève. Crédit photo : Editions la Doxa

sa pierre à l'édifice. Pourtant, au fil des 330 pages, le lecteur découvre que, une fois au pays, l'optimisme du personnage se heurte aux maux qui minent la patrie. Le Salon de Genève a clos ses portes et Dieudonné

Tshimanga garde de cette participation un meilleur souvenir. « *Je repars de Genève avec la ferme envie de revenir, tellement passionné de lire encore dans les yeux des lecteurs leur émerveillement à la litté-*

rature du Bassin du Congo ». Rendez-vous est pris pour 2017, à l'ombre du baobab du salon africain, avec la même fascination autour du livre.

Marie Alfred Ngoma
de retour de Genève

Achille Mbembe a présenté son plaidoyer pour l'humanité

Le philosophe/politologue camerounais Achille Mbembe a présenté à Paris son dernier livre « Politiques de l'inimitié » publié aux éditions de la Découverte l'ouvrage est un complément du tryptique entame avec « critique de la raison nègre et sortir la de la nuit », où il met en évidence la violence de nos démocraties et le repli sur soi qui caractérise l'époque actuelle.

Son essai explore une relation particulière qui ne fait que s'étendre et se reconfigure à l'échelle planétaire : la relation d'inimitié. L'auteur décrit comment l'inimitié structure aujourd'hui nos relations. Il s'appuie en partie sur l'œuvre psychiatrique et politique de Frantz Fanon. Il montre comment, dans le sillage des conflits de la décolonisation du XX^e siècle, la guerre, sous la figure de la conquête et de l'occupation, de la teneur et de la contre-insurrection, est devenue le sacrement de notre époque.

Comment les guerres sont devenues de nos jours, à la fois poisons et remèdes, nécessité paradoxes de nos démocraties qui finissent par se retourner contre elles-mêmes. Une transformation qui a, en retour, libéré des mouvements passionnels qui, petit à petit, poussent les démocraties libérales à « *endosser les habits de l'exception, à entreprendre au loin des actions inconditionnées, et à vouloir exercer la dictature contre elles-mêmes et contre leurs ennemis* ».

L'auteur s'interroge si ce ne sont pas les démocraties qui menacent elles-mêmes les démocraties. C'est un essai qui pose, par-delà l'humanisme, les fondements d'une politique de l'humanité.

Noël Ndong

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

www.lesdepechesdebrazzaville.fr

**CONTREFAÇONS = pannes = mauvaise qualité
= moins d'encre = PLUS COUTEUX**



Toner contrefait

Toner HP authentique

Essayez nous.

BUROTOP IRIS , Certifié par HP.

4 Avenue FOCH - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

OBSÈQUES DE PAPA WEMBA

Démonstration vestimentaire de 150 sapeurs congolais

Papa Wemba n'était pas qu'un artiste musicien ; il avait plusieurs facettes dont celle du roi de la Sape (Société des ambassadeurs et des personnes élégantes). C'est tenant compte de ce dernier aspect que 150 sapeurs congolais partis de Brazzaville sous la houlette du sapologue et mécène culturel congolais Ahmed Yala, ont rendu des hommages mérités à leur idole, le plus grand sapeur de tous les temps, Bakala dia kuba, alias Papa Wemba, le mardi 3 mai sur l'esplanade du Palais du peuple.

Les sapeurs de Brazzaville conduits par Ahmed Yala et rejoints par Ben Moukacha ont mené plusieurs activités relatives aux obsèques de l'illustre artiste. Ils ont commencé par marquer leur présence dans la capitale de la République démocratique du Congo (RDC), en passant en direct dans les différentes chaînes musicales de la place pour présenter leurs condoléances à la famille biologique de Papa Wemba et au peuple de la RDC ainsi qu'à tous ceux qui se reconnaissent être touchés par le deuil de Papa Wemba.

Après la ronde des médias ils se sont rendus au village Molokaï où le chef de la délégation, l'empereur en croco et python Ahmed Yala, a signé le livre d'or des obsèques de Papa Wemba en inscrivant les mots de consolation tout en demandant à Dieu de pardonner Papa Wemba. Le lundi matin, les sapeurs congolais Ahmed Yala et Ben Moukacha étaient les invités officiels de l'émission « Le Panier » de la Radio Télévision na-

tionale du Congo (Rtnc). Ils ont évoqué le souvenir de Papa Wemba, une manière de représenter valablement le Congo. Ils ont ensuite accompagné le corps du village Molokaï jusqu'au Palais du peuple. Les sapeurs congolais ont été la première délégation culturelle officielle du Congo à rendre les premiers hommages à Papa Wemba. Et ce qui les a le plus touché, c'est lorsque la Rtnc leur a consacré tout l'après-midi du lundi. Le mardi matin toute la délégation des sapeurs congolais est revenue encore en premier pour venir rendre hommage à Papa Wemba en déposant les gerbes de fleurs d'une manière officielle avec le drapeau congolais.

Le Palais du peuple sous les couleurs tricolores des sapeurs

La plus grande activité des sapeurs a été la démonstration vestimentaire qui a eu lieu le mardi 3 mai à 17h à la veillée de Papa Wemba. Cette parade a eu lieu sur l'esplanade du Palais du peuple, regroupant



Dépôt de gerbes de fleurs sur la tombe de Papa Wemba par les sapeurs congolais

les 150 sapeurs de Brazzaville et ceux de Kinshasa pour rendre des hommages artistiques à Papa Wemba. C'était une belle démonstration de sape, de diatance à ne point manquer... C'est une parade qui valait bien la peine, parce que Papa Wemba fut un grand sapeur. Car un artiste de son rang, avec plusieurs facettes, ne pouvait que mériter des hommages de la sorte. Ainsi, dans le cadre musical, les musiciens ont chanté et

dans le cadre sapologique, les sapeurs ont fait la sape. Ahmed Yala le chef de la délégation était habillé en

bon nombre d'artistes, je le témoigne tous les jours, Papa Wemba fut l'un des musiciens les

plus simples du monde. Vous pouvez l'aborder à n'importe quel moment, de n'importe quelle manière, il est là. Il était ouvert, et n'avait pas le gros dos, ses épaules étaient en bas. Il ne tapait pas la poitrine, mais tapait plutôt le dos pour aller de l'avant. Il n'offensait pas les gens. Vivons dans la paix comme l'a été Papa Wemba ».

Enfin à tous ceux qui pleurent, Ahmed Yala lance un message divin. Dieu enseigne qu'il a créé l'Homme à l'état de mort et il lui a donné la vie. Pour démontrer sa puissance que l'Homme vient de lui, il lui ramène à l'état initial. C'est pour cela qu'il dit que toute âme goûtera la mort. Donc la mort c'est la démonstration de la puissance de Dieu et non pas une fatalité, ni moins une injustice, puisqu'elle n'est pas prévue pour une personne, mais pour tout le monde. Fort de cet enseignement, les gens ne devraient plus s'emballer suite à la mort d'un proche.



Les sapeurs féminins de Brazzaville à Matonge

PARIS FC

Saison terminée pour Dylan Bahamboula

Sorti sur blessure à la 38e à Dijon, lors de la 34e journée de Ligue 2, Dylan Bahamboula ne jouera pas cette saison : le milieu offensif prêté par Monaco souffre d'une béquille. Et reste sur un bilan mitigé pour cet exercice 2015-2016.

Dans un sport collectif, les prestations individuelles sont logiquement impactées par les performances globales de l'équipe. Le cas de Dylan Bahamboula ne fait pas exception à la règle: au sein d'un Paris FC incapable de gagner (4 victoires, 18 nuls et 14 défaites) et reléguable depuis la 14e journée, le Franco-Congolais de 20 ans a vécu une première expérience professionnelle contrastée.

Alors son club a encore un très, très mince espoir de maintien ce vendredi, on peut désormais faire le bilan de la saison du cousin d'Yven Moyo. Au niveau du temps de jeu, Bahamboula cumule 1856 minutes en championnat (29 matchs, dont 20 comme titulaire, 9 entrées en jeu, 8 rem-



S'il peut se targuer d'un bilan comptable honorable, Dylan Bahamboula aurait pu et dû faire mieux cette saison (droits réservés)

placements en cours de matchs) et 234 en Coupes (2 matchs de Coupe de France, dont 1 titularisation avec prolongations face à Metz et 1 match de Coupe de

la Ligue) avec deux éliminations à la clé.

En termes de statistiques, il a marqué 5 buts (4 en Ligue 2, 1 en Coupe de la Ligue) et donné

3 passes décisives en Ligue 2. Le bilan chiffrable est donc plutôt correct pour un jeune élément, qui s'était contenté, à Monaco, de matchs avec la réserve (38 en 3

saisons, pour 7 buts).

Et pourtant, il demeure difficile d'être tout à fait satisfait au vu du potentiel du natif de Grigny, doté d'un talent indéniable dans les dribbles et les frappes, mais souvent trop inconsistant cette saison. Ce qu'il reconnaît aisément : « Mon bilan est mitigé : j'aurais pu faire beaucoup mieux. J'ai des regrets car j'ai compris certaines choses un peu trop tard. On me dit que j'ai un potentiel, mais il y a eu des moments où je n'ai pas assez travaillé ». Une confession de foi encourageante, s'il parvient à en tirer les enseignements pour éviter ces écueils à l'avenir.

Mais alors où ? Sous contrat jusqu'en juin 2018 avec l'AS Monaco, il ne sait encore de quoi sa saison 2016-2017 sera faite : « Il y a beaucoup de joueurs offensifs là-bas, je ne sais pas ce que Monaco va décider pour moi. Mais je ne suis plus le même joueur. J'ai beaucoup grandi dans ma tête grâce à cette année au Paris FC ».

Camille Delourme

LIGUE EUROPA

Vainqueur de Villarreal, Liverpool défiera le double tenant du titre, le FC Séville

C'est une finale chargée d'histoire qui opposera, le 18 mai prochain au Parc Saint-Jacques de Bâle, en Suisse, les Anglais de Liverpool aux Espagnols du FC Séville. Les premiers ont remporté le trophée à trois reprises, tandis que les Sévillans, doubles tenants du titre, tenteront d'accrocher la cinquième couronne de leur histoire

Le 18 mai prochain la « Red Army » de Liverpool envahira les travées du Parc Saint-Jacques de Bâle pour la finale de la Ligue Europa. Reconnu comme l'un des meilleurs publics du monde, les supporters de Liverpool entonneront leur hymne mythique, « You will never walk alone », comme lors de la deuxième édition, en 1973. A l'époque, Tommy Smith, Kévin Keegan et John Toshak, entraînés par l'Écossais Bill Shankly, avaient battu le Borussia Mönchengladbach. Et remporté le premier de leur trois Coupe de l'UEFA (devenue depuis 2010 Ligue Europa).

En 1976 puis en 2001, les Anglais vont en effet s'affirmer dans cette compétition, devant des cadors continentaux avec leurs cinq Ligues des champions (1977, 1978, 1981, 1984 et 2005). Mais depuis sa finale perdue de C1 en 2007, Liverpool était rentré dans le rang, privé de titres nationaux par les nouveaux riches que sont Manchester City et Chelsea, voir par l'ennemi honni, Manchester United.

Sous la houlette de l'Allemand Jürgen Klopp, arrivé au chevet des Reds en octobre 2015, alors que le club végète à la 10e place de Premier League, Liverpool renoue avec ses heures de gloire continentale. Et après un quart de finale d'anthologie face au Borussia Dortmund (après



Déjà impliqué sur l'ouverture du score de Liverpool, Sturridge peut exulter: il double le score et participe à la qualification des Reds en finale de la Ligue Europa (OLI SCARFF/AFP)

un match nul 1-1 en Allemagne, le Borussia mène 2-0, puis 2-1 à Anfield, mais Liverpool s'impose finalement 4-2), les Anglais avaient fort à faire face à Villarreal, quatrième de Liga espagnole.

Défaits à l'aller (1-0), les Reds ont torpillé, jeudi soir, le « Sous-marin jaune » avec un score sans appel de 3-0 (buts de Bruno, contre son camp, à la 7e, de Sturridge à la 63e et de Lallana à la 81e). Près de huit mois après leur premier match, contre Bordeaux, de phase de poules, les Reds sont donc en finale après avoir écarté Bordeaux, le Rubin Kazan, Augsburg, Manchester United, Dortmund et donc Villarreal. Mais face au Reds se dresse désormais l'obstacle sévillan.

Autant le dire directement, le FC Séville n'a pas le lustre de son futur adversaire : les rouge et blanc n'ont jamais remporté la Ligue des champions et leur seule et unique Liga ne pèse rien face aux 18 titres de champion d'Angleterre de Liverpool. Mais les Andalous se sont spécialisés dans la Ligue Europa, avec déjà

quatre victoires finales : en 2006 et 2007 avec le buteur malien Frédéric Kanouté et en 2014 et 2015, avec le Camerounais Stéphane Mbia (ex OM) titulaire.

En quête d'un troisième titre consécutif, les Espagnols peuvent cette année compter sur un ancien Parisien : Kévin Gameiro. Auteur du but 2-2 en Ukraine (sur penalty à la 82e minute), l'international français, dont l'absence à l'Euro ressemblerait à une faute professionnelle, a inscrit un doublé jeudi soir contre le Shakhtar Donetsk (9e et 47e), annihilant l'égalisation de Silva (44e). L'ancien Bordelais Mariano donnait davantage d'éclat du succès sévillan à la 59e. Reversés de la Ligue des champions (3e du groupe D derrière City et la Juventus), les coéquipiers de Steven Nzonzi ont fait mordre la poussière à Molde, Bâle, Bilbao et donc le Shakhtar. Et rêvent désormais d'entrer dans l'histoire avec un triplé inédit. Mais nul ne doute que Liverpool fera tout pour empêcher le doublé continental de l'Espagne.

Camille Delourme

FOOTBALL

Le Milan AC est à vendre, mais...

Silvio Berlusconi peine à vendre son club de Milan qui multiplie les contreperformances en championnat d'Italie.

Les voix sont venues avec insistance dans les médias : le Milan AC, l'une des deux équipes mythiques de la capitale économique italienne (l'autre étant l'Inter Milan), serait sur le point de passer sous contrôle chinois. Journaux et télévisions ont fourmillé de détails : sur le montant (700 millions d'euros), l'acquéreur supposé (le magnat chinois du commerce en ligne et fondateur d'Alibaba), les modalités de la vente (70% des parts à céder tout de suite, le reste dans un an) etc... Mais, au final, rien ne s'est fait suivant les spéculations de la presse sportive.

Et vendredi le président du club, Silvio Berlusconi, est venu brouiller les cartes en indiquant que, c'est vrai, depuis un an il tentait de vendre mais qu'il butait sur la condition qu'il s'est imposée de le faire seulement avec des acquéreurs italiens. « A ceux qui me disent qu'il faut vendre, je réponds: 'J'essaie depuis un an'. Mais je voudrais laisser le Milan dans de bonnes mains, des mains qui lui garantissent de jouer les premiers rôles à l'avenir. Et, ce serait préférable, dans des mains italiennes », a dit l'ancien Premier ministre italien et magnat de la presse, dans un message vidéo.

Chinois ou asiatique, les journaux de la péninsule croient fermement que le prochain patron de l'AC Milan ne sera pas européen. Pas même italien. Ils font noter que l'an dernier, Berlusconi était déjà entré en discussion avec l'homme d'affaires thaïlandais Bee Taechaubol. Mais même les journaux n'évoquent plus la figure de celui qu'ils appelaient « Mr Bee », et qui se serait révélé incapable de réunir le montant de départ. Un groupe immobilier chinois est également donné pour nourrir des ambitions ; il serait déjà propriétaire du club chinois du Guangzhou Evergrande.

« Comme vous tous, j'ai le Milan dans le cœur et je souffre quand il va mal. Peut-être même un peu plus que vous parce que, pour sa grandeur, j'ai investi plus d'un milliard d'euros. Et 152 millions rien que sur l'année dernière », a indiqué Berlusconi dans son message. La presse avait un moment évoqué l'hypothèse que Silvio Berlusconi se retire du club mais laisse la direction à l'un ou l'autre de ses enfants ou de ses frères. Une simple hypothèse là aussi. L'AC Milan, mythique club qui a vu des joueurs célèbres comme George Weah dans ses rangs, se déperit. Le retour de Mario Ballotelli sur le déclin n'a pas réussi à redonner le regain de vie que l'Italien d'origine ghanéenne était supposé apporter. L'AC Milan est aujourd'hui 7e du classement de Série A (9e en 2014, 8e l'an dernier). Il ne participera pas à la Ligue des champions et sa situation financière affiche des pertes alors qu'il est exposé à un endettement de 250 millions d'euros.

Lucien Mpama

LIGUE DES CHAMPIONS

Madrid, capitale de l'Europe

Real Madrid-Atletico Madrid: comme en 2014, les deux clubs de la capitale espagnole s'affronteront en finale de la Ligue des champions, le 28 mai à Milan, un duel qui promet à nouveau une magnifique opposition de styles entre la rage des troupes de Diego Simeone et la puissance offensive des hommes de Zinedine Zidane.

Il y a deux ans, les Colchoneros de Simeone avaient tenu jusqu'à la 93e minute de l'égalisation de Sergio Ramos avant de s'effondrer en prolongation (4-1), le Real s'offrant ainsi la fameuse «decima», son 10e succès dans la plus prestigieuse des Coupes d'Europe. A l'époque, «Zizou» était encore l'adjoint de Carlo Ancelotti et apprenait les ficelles du métier d'entraîneur dans l'ombre du technicien italien.

L'ancien numéro 10 légendaire de l'équipe de France est cette fois seul aux commandes et peut déjà rêver d'un premier sacre continental, quatre mois à peine après



En poussant Fernando à la faute, Gareth Bale a envoyé le Real Madrid en finale (PAUL ELLIS/AFP)

sure à la cuisse droite, a effectué son retour en demi-finales retour contre Manchester City (1-0) aux côtés de Gareth Bale. «CR7» s'est bien battu mais c'est le Gallois qui a trouvé l'ouverture pour écartier les Citizens. Un gros doute subsiste en revanche concernant la participation de Karim Benzema, lui aussi touché à la cuisse et indisponible depuis le match aller (0-0).

Griezmann, l'arme fatale de l'Atletico

L'Atletico n'a pas ce genre de soucis. Pour Simeone, peu importe les talents individuels, c'est le collectif qui compte et la capacité incroyable de ses joueurs à se muer en combattants acharnés, laissant volontiers la possession de balle à l'adversaire.

A ce petit jeu, le FC Barcelone (1-2, 2-0) et le Bayern Munich de Pep Guardiola (1-0, 1-2), adeptes du fameux «tiki-taka», se sont cassés les dents sur la muraille bâtie par l'entraîneur argentin

et symbolisée par la hargne du défenseur uruguayen Diego Godin.

Simeone n'a cessé de renouveler l'effectif depuis son arrivée au club en 2011, ce qui ne l'a pas empêché de contester le duopole du Barça et du Real, en Espagne et sur la scène européenne. Vainqueur de l'Europa League en 2012, champion d'Espagne en 2014, le voilà pour la 2e fois en 3 ans en finale de la Ligue des champions.



L'Argentin Diego Simeone qualifie son équipe pour la deuxième finale de C1 en deux ans (CHRISTOF STACHE/AFP)

Griezmann qui tient le haut de l'affiche. Avec 7 buts inscrits en C1 (21 en championnat), le Français a été l'arme fatale de l'Atletico, se montrant notamment décisif en quart de finale contre Barcelone (doublé au retour) avant d'inscrire le but de la qualification pour la finale face au Bayern.

Alors que les Bleus devront se passer des services de Benzema, déclaré «non sélectionnable» par la Fédération française en raison de son implication présumée dans l'affaire du chantage à la sex-tape, «Grizi» sera l'atout-maître de la France à l'Euro-2016. Mais avant de retrouver la sélection, il aura l'occasion de relever, à tout juste 25 ans, le premier grand défi de sa carrière.

Camille Delourme



Porté en triomphe par Gabi, le Français Griezmann a inscrit le but de la qualification des Colchoneros (CHRISTOF STACHE/AFP)

Cette saison, son équipe est à égalité avec le Barça en tête de la Liga et c'est Antoine



Arrivé en cours de saison sur le banc du Real, Zidane a amené son équipe en finale de la Ligue des champions (PAUL ELLIS/AFP)

sa nomination à la tête du Real, en remplacement de Rafael Benitez. En cas de succès, il entrerait un peu plus dans l'histoire des Merengue, 14 ans après sa fabuleuse reprise de volée en finale de la Ligue des champions avec le Real contre le Bayer Leverkusen.

Reste à savoir si Zidane pourra s'appuyer sur la «BBC» pour venir à bout de l'Atletico. Cristiano Ronaldo, remis de sa blessure

CAMEROUN

Mort de l'international Patrick Ekeng après un malaise sur le terrain

Le milieu de terrain camerounais Patrick Ekeng est mort vendredi soir dans la capitale roumaine après un malaise lors d'un match du Championnat de Roumanie, a annoncé son club du Dinamo Bucarest.

Agé de 26 ans, l'international camerounais était entré sur le terrain contre Viitorul Constanta depuis sept minutes au moment où il a chuté soudainement sur le gazon, sans aucun contact préalable avec un autre joueur. « Des tentatives de réanimation ont été faites durant une heure et demie sans réussite », a déclaré le médecin de Dinamo Bucarest Liviu Batineanu aux journalistes.

« Je n'arrive pas à y croire. C'est un cauchemar. Pour

moi, pour l'équipe et pour tous les supporters de Dinamo. C'est trop », a réagi Ionel Danculescu, directeur général du club.

« C'est comme si on était maudit », a-t-il insisté, alors que la mort d'Ekeng rappelle une tragédie similaire, le décès d'un autre joueur du club, Catalin Haldan, en octobre 2000 à Oltenita (sud), au cours d'un match amical contre l'équipe locale de Santierul Naval.

« Nous t'aimerons toujours, Patrick Ekeng! » a écrit le club bucarestois sur Facebook, affirmant que le joueur « est parti, en portant le T-shirt blanc-rouge, pour rejoindre Catalin Haldan » et d'autres



: Rapidement pris en charge par les secours puis amené à l'hôpital, Patrick Ekeng n'a pu être ranimé et s'est éteint à l'âge de 26 ans (STRINGER/AFP)

joueurs qui ont « écrit l'Histoire » du club. Des fans de l'équipe bucarestoise attendaient devant les urgences tard dans la nuit pour exprimer leur soutien.

Le Camerounais avait rejoint en janvier le Dinamo Bucarest, qui occupe lors de la dernière journée des play-offs la quatrième position dans le Championnat de Roumanie. Patrick Ekeng avait également disputé

plusieurs saisons en France entre 2009 et 2013, notamment avec le club du Mans en Ligue 2.

Son décès fait écho à celui de son compatriote Marc-Vivien Foé, survenu en 2003 après une crise cardiaque en plein match international entre le Cameroun et la Colombie, à Lyon au stade de Gerland lors d'une rencontre de Coupe des confédérations.

Le dernier cas de mort d'un joueur de football professionnel des suites d'un malaise cardiaque, remonte au 30 avril 2015 avec la disparition de Grégory Mertens, défenseur de Lokeren (1er div. belge), décédé trois jours après une crise cardiaque sur le terrain.

AFP

INTERVIEW. MADIMBA KADIMA-NDZUJI

« Les accords commerciaux régionaux doivent être régis par des principes clairs »

Madimba Kadima-Ndzuji a défendu une thèse, le 22 avril, à Louvain-la-neuve, en Belgique, sous l'intitulé : «Accords commerciaux régionaux et système multilatéral de l'OMC : antinomie ou discrimination positive ? Cas de l'UEMOA». Après sa brillante prestation, le désormais docteur en sciences juridiques a accordé, le 6 mai, une interview exclusive à la rédaction pour approfondir cette problématique d'une grande importance pour une Afrique en quête d'émergence et d'intégration.

Les Dépêches de Brazzaville : Dans votre thèse, vous vous êtes intéressé à la zone UEMOA. Y a-t-il une raison particulière (économique, politique, etc.) à ce choix ?

Madimba Kadima-Ndzuji : La zone UEMOA est dynamique. Elle est actuellement la meilleure expérience d'intégration régionale économique africaine et francophone. Au-delà des difficultés spécifiques aux pays qui la composent, je trouvais intéressant d'étudier l'articulation de cette région d'un point de vue continental et mondial. L'Afrique a de nombreux défis à résoudre et l'UEMOA est une réponse convaincante à ces défis. C'est

pour moi une source d'inspiration pour analyser et proposer des solutions régionales pour la République démocratique du Congo.

LDB : Pour l'UEMOA, vous avez évoqué avec satisfaction une croissance de 6,5% en 2015 mais, en retour, vous vous inquiétez des progrès lents sur le plan de l'intégration régionale. Pourquoi l'Afrique commerce-t-elle si peu avec elle-même en dépit de la meilleure santé de l'économie régionale ?

MK-N : Le commerce intra-communautaire représente au plus 12% dans l'UEMOA. L'essentiel des économies sont tournées vers l'extérieur. Il y a des raisons historiques à cela, notamment, liées à la colonisation mais il y a surtout le manque d'industrialisation de l'Afrique en général et de l'Afrique de l'Ouest en particulier. Les coûts de transaction restent importants dans le commerce intra-africain. Par coûts de transaction, il faut entendre les coûts relatifs à un échange économique. Cela va de l'information nécessaire pour échanger des biens et des services au contrôle qualité ou au prix du transport. Ces coûts sont exorbitants. Dans bien des cas, il est préférable d'aller hors du continent africain. Ainsi, im-



Madimba Kadima-Ndzuji, nouveau docteur en sciences juridiques de Louvain-la-neuve

primer un magazine à Guanzhou ou à Sofia coûte moins cher qu'à Brazzaville, parfois transport y compris.

LDB : Le Tarif extérieur commun et même le contrôle démocratique de l'Union via le Parlement se sont-ils révélés dans la pratique des instruments réellement intégrateurs pour la sous-région d'Afrique de l'Ouest ?

MK-N : Votre question est intéressante parce que le TEC existe depuis 2000 et connaît de nombreuses exceptions, tandis que le Parlement de l'UEMOA - bien que le Traité portant sa création soit entré en vigueur - n'est toujours pas mis en place. Donc, nous ne pouvons évaluer l'efficacité réelle de ces instruments dans une dizaine d'années au moins. Il me faut cependant insister sur

deux aspects : d'une part, ces instruments ont le mérite d'être prévu par le texte ; d'autre part, les États s'attendent à leur rythme à les intégrer dans la réalité des populations.

LDB : Que faut-il changer dans l'architecture des accords commerciaux régionaux et dans les règles multilatérales relatives au régionalisme pour accélérer l'intégration ?

MK-N : D'abord, les accords commerciaux régionaux doivent être régis par des principes clairs, être dotés d'instruments juridiques adéquats et, surtout, bénéficier de la volonté politique des États pour les implémenter. Les États africains concluent assez facilement des accords commerciaux régionaux mais ils ont du mal le moment venu à abandonner une

parcelle de leur souveraineté. Ensuite, les règles du multilatéralisme en général et particulièrement celle de l'OMC traitent mal des problématiques de développement. D'ailleurs, à l'heure actuelle, le statut de pays en développement n'est pas défini officiellement. Des pays aussi éloignés socio-économiquement que le Brésil et la RDC appartiennent donc à la même catégorie alors que le premier est considéré comme un émergent et le second un PMA.

LDB : À la lumière de vos recherches, quelles sont les clés pour améliorer la participation de l'Afrique dans le commerce international ?

MK-N : Deux éléments me paraissent essentiels : d'une part, la réforme de l'État est un passage obligé (volonté effective des dirigeants, renforcement des capacités aussi bien humaines que matérielles, développement des infrastructures,...) ; d'autre part, grâce à la diversification des économies notamment en s'appuyant sur les nouvelles technologies et la valorisation du patrimoine immatériel, l'Afrique contribuera mieux au commerce mondial.

Propos recueillis par Laurent Essolomwa

EXERCICE BUDGÉTAIRE 2016

Adoption du projet de loi des finances rectificatif

Le collectif budgétaire, présenté en équilibre en recettes et en dépenses à 6610,9 milliards FC, aligne une série de mesures d'accompagnement pour la mobilisation accrue des recettes et l'encadrement des dépenses.

Réuni en conseil des ministres, le gouvernement a procédé le 4 mai, au cours de sa huitième réunion ordinaire présidée par le Premier ministre Matata Ponyo, à l'adoption du projet de loi des finances rectificatif de l'exercice 2016. C'était après que le ministre d'Etat chargé du budget a présenté l'économie dudit projet pour délibération et ce, conformément à la loi n°11/011 du 13 juillet 2011 relative aux finances publiques. Cette loi reconnaît, en effet, au gouvernement la possibilité de proposer, le cas échéant, des modifications de certaines dispositions de la loi des finances de l'année. Ce nouveau collectif budgétaire est présenté en équilibre en recettes et en dépenses à 6610,9 milliards FC contre 8476,4 milliards FC de la loi des finances initiales, soit un taux de régression de 22%.

Trois facteurs auront motivé la rectification de la loi des finances initiale telle que recommandée par les deux chambres législa-

tives. Il s'agit, primo, de la tendance à la baisse des indicateurs macroéconomiques, en particulier, le taux de croissance qui est passé de 9% à 6,6% à la suite de la dégradation persistante de la conjoncture économique internationale; Secundo, de la baisse des cours des métaux et tertio, de la baisse des recettes du fait notamment de la suspension d'activités de certaines entreprises minières, la fermeture de certaines usines et la baisse des importations des marchandises en transit au port de Dar-es-Salam.

Il est à noter, par ailleurs, que ce projet de loi des finances aligne une série de mesures d'accompagnement pour la mobilisation accrue des recettes et l'encadrement des dépenses. La mise en œuvre de ces mesures est un gage pour l'atteinte des objectifs fixés dans ce collectif budgétaire. À noter, enfin, que ce collectif budgétaire intervient dans un contexte économique particulier caractérisé notamment par des modifications substantielles des agrégats macroéconomiques. Une situation qui, à coup sûr, a nettement influencé le cadre budgétaire notamment le niveau des recettes et, par ricochet, celui des dépenses.

A.D.

SANTÉ

Bientôt l'organisation des campagnes de vaccination contre la rougeole et la fièvre jaune

Protéger la population contre toutes les maladies évitables par la vaccination, c'est le défi que le gouvernement congolais tient à relever. C'est dans ce cadre que le ministre de la santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, a présidé une séance de travail avec les partenaires pour parler de la vaccination.

Deux points ont été à l'ordre du jour. Le premier point a porté sur la vaccination contre la rougeole qui sera organisée au Katanga au mois de juillet de l'année en cours. L'état des préparatifs a été passé en revue, mais il y a un gap de six millions qu'il faut combler, et le ministre de la Santé publique a sollicité l'appui des partenaires.

Le Dr Félix Kabange Numbi a, par ailleurs, fait quelques observations pour que cette campagne soit bien organisée. Pour lui, il serait difficile d'intégrer la vaccination contre la polio au même moment qu'on vaccinerait contre la rougeole. Il s'agit, explique-t-il, de deux stratégies qui sont vraiment opposées.

La polio c'est du porte-à-porte, c'est-à-dire les vaccinateurs vont de maison en maison pour vacciner les enfants. Et la rougeole, c'est dans les sites fixes. Ce sont les parents qui vont vers les vac-



La vaccination protège contre les maladies

cinateurs. Il serait donc difficile de demander au même moment aux parents d'attendre les vaccinateurs dans leurs maisons pour vacciner les enfants contre la polio et de se rendre dans les sites pour la rougeole. « On risquerait de rater la campagne, il faut alors continuer à réfléchir », explique le ministre de la Santé publique qui a, en outre, souligné qu'il faut mener des monitorages indépendants pour avoir des données fiables de terrain. Aussi faudra-t-il revoir la question des assistants techniques, parce qu'on n'a pas besoin des assistants techniques qui viendront apprendre sur le terrain. « Nous voulons des gens qui nous apportent la compétence et vont nous aider à résoudre les problèmes que nous rencontrons », dit-il.

Le deuxième point de cette réu-

nion a porté sur la fièvre jaune. Le représentant de l'OMS a informé le ministre de la Santé publique que l'ICG vient de mettre à la disposition de la RDC plus de deux millions de vaccins contre la fièvre jaune, cette maladie qui sévit depuis décembre en Angola. Cette nouvelle a été bien accueillie par le ministre de la Santé publique qui avait lancé, il y a quelques semaines auparavant, un appel aux partenaires pour appuyer la RDC dans l'organisation d'une campagne préventive de vaccination contre la fièvre jaune. Et vers la fin du mois de mai, la RDC organisera cette campagne de vaccination contre la fièvre jaune même si le pays n'est pas en épidémie. Cette campagne va cibler la ville de Kinshasa et la province du Kongo central.

Aline Nzuzi

MERCENARIAT PRÉSUMÉ DANS L'EX-KATANGA

La mise au point du gouvernement

L'exécutif national annonce que des enquêtes visent « plusieurs sujets étrangers » ayant séjourné récemment en RDC de manière illégale sont en cours et qu'il appartient à la seule justice congolaise de retracer les mouvements.

Après la conférence de presse du 4 mai dans lequel Alexis Thambwé Mwamba avait dénoncé des activités de mercenariat perpétrées dans l'ex-province du Katanga avec le concours de quelques sujets américains, l'ambassade des États-Unis est montée au créneau pour balayer ces allégations qu'elle a vite qualifiées de « fausses ». Les présomptions, qui fondent l'injonction faite au Parquet par le ministre de la Justice dans le cadre de cette affaire, seraient simplement infondées, à en croire l'ambassade des USA à Kinshasa. Au centre du dossier, le statut controversé de Darryl Lewis, un sujet américain appréhendé dans la foulée du meeting

tenu, le 24 avril, à Lubumbashi par l'ex-gouverneur du Katanga Moïse Katumbi. L'intéressé, à en croire le communiqué de l'ambassade américaine, travaillerait « dans une société privée américaine qui fournit des services de consultation à des clients à travers le monde entier ». Cherchant à recadrer les choses, le ministre de la Communication et Médias et porte-parole du gouvernement a tenu à faire une mise au point à travers un communiqué de presse daté du 6 mai et parvenu aux Dépêches de Brazzaville. « Le gouvernement tient à faire savoir qu'il est inapproprié de parler d'allégations dès lors que l'enquête judiciaire a été commandée à la suite des déclarations faites par le sujet américain Darryl Lewis lui-même, après avoir été pris en flagrant délit de troubles à l'ordre public à Lubumbashi le 24 avril, les procès verbaux de son audition faisant foi », note le communiqué. Et de s'interroger sur le statut de

Darryl Lewis qui aurait, selon la source, « obtenu son visa de séjour en RDC en se déclarant expert agricole alors que lors de son audition en présence des représentants de l'ambassade américaine à Kinshasa et de ses avocats, il a reconnu sa seule qualité d'expert en armement et en matière de sécurité ». Et le texte de poursuivre : « Qu'il n'ait pas été porteur d'armes à feu lors de son interpellation n'enlève en rien au fait qu'il a usé de fausses déclarations sur ses activités et intentions réelles, ce qui constitue une infraction pénale. Les enquêtes initiées par la justice congolaise en établiront les raisons ». Quoiqu'il en soit, le gouvernement annonce, par la même voie, que des enquêtes portant sur « plusieurs sujets étrangers » ayant séjourné illégalement en RDC ces derniers temps, sont en cours « et dont il appartient à la seule justice congolaise de retracer les mouvements ».

Alain Diasso

DIVISION 1-PHASE RETOUR DU PLAY-OFF

Le calendrier de la Linafoot ignore les matchs internationaux

La Ligue nationale de football (Linafoot) a récemment publié le calendrier de la phase retour de Play-off du championnat national de football. L'instance organisatrice de la Division 1 n'a visiblement pas tenu compte de la trêve internationale.



Pancarte indiquant l'adresse de la Linafoot à Gombe

Les Léopards de la RDC vont disputer deux matchs amicaux au courant de ce mois de mai, notamment, le 25 contre la Roumanie à Turin en Italie, et le 28 contre les Pharaons d'Égypte au Caire. Ces deux rencontres s'inscrivent dans l'optique de la préparation de la sélection RD-Congolaise pour les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) prévue au Gabon, pour janvier et février 2017. En effet, la RDC affronte en juin la sélection du Madagascar et celle de la République Centrafricaine lors de deux dernières journées des éliminatoires de la CAN. Et en septembre, la RDC débute les éliminatoires de la Coupe du monde Russie

2018. Ainsi, le calendrier de la phase retour de Play-Off de la Ligue nationale de football ne tient donc pas compte de ces matchs. Selon la programmation des matchs de la Linafoot, TP Mazembe accueille V.Club le 25 mai à Lubumbashi et le 28 mai, V.Club sera reçu toujours à Lubumbashi par le FC Saint-Éloi Lupopo. Le sélectionneur, Florent Ibenge, sera donc face à un dilemme qu'il avait déjà vécu lors du stage de Mons en Belgique. Et il avait été obligé de laisser la sélection pour coacher son club, l'AS V.Club et la direction de la sélection a un staff intérimaire composé de Christian Nsengi Et Éric Tshibusu. Et l'on se souvient

que la sélection RD-congolaise s'en était bien sortie avec deux victoires, contre le Gabon (2-1) et le Nigeria (2-0). Et si l'on se retrouve dans le même cas de figure, les Léopards pourraient être privés, comme c'était le cas au cours de ce stage des internationaux des clubs locaux. Par ailleurs, si un club local cède plus de quatre joueurs en sélection, elle est en droit, selon les textes régissant le football congolais, de demander le report des matchs jusqu'à ce que ces joueurs reviennent en club. Et cela va à nouveau déranger la poursuite normale du Play-Off. Wait and see!

Martin Enjimo

SANTÉ

Les journalistes invités à communiquer plus sur la vaccination

Le programme élargi de vaccination (PEV) a organisé une journée d'information à l'intention des journalistes sur la vaccination. Cette journée s'inscrit en marge de la 6e semaine africaine de la vaccination qui a eu pour thème "Comblons les lacunes sur la vaccination, restons sans polio" et comme slogan : "Populations vaccinée, population en bonne santé."

Au cours de cette journée, le directeur du PEV, le Dr Guylain Kaya, a invité les journalistes à communiquer plus sur la vaccination pour permettre à la population de s'approprier les activités de vaccination afin de pouvoir protéger les enfants contre les maladies évitables par la vaccination. « Je vous invite à communiquer plus sur la vaccination pour aider la population à s'approprier la vaccination. Vous avez un rôle capital à jouer... », a-t-il déclaré.

Durant cette journée d'information, les journalistes ont été éduqués sur plusieurs thèmes liés à la vaccination, notamment les dix fausses idées sur la vaccination, les activités de vaccination supplémentaires, les interventions essentielles de la survie de l'enfant, la mission du PEV, la surveillance épidémiologique des maladies, l'enregistrement des naissances, les messages essentiels sur la vaccination. Dans tous les différents exposés faits par des experts du PEV, du Programme national de nutrition et de l'Unicef, il a été démontré que la vaccination, en sus d'autres interventions de survie, est une stratégie efficace pour réduire la mortalité infantile. Raison pour laquelle les journalistes dans leurs productions sont

appelés à parler davantage de la vaccination. « La vaccination est très importante pour la survie de l'enfant. Elle permet à l'enfant d'être immunisé contre les maladies évitables par la vaccination », ont-ils déclaré. Pour le Dr Kinuani de l'OMS, la population doit se départir de fausses idées sur la vaccination telles que « la vaccination combinée contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche et la vaccination contre la polio sont responsables du syndrome de mort subite ; donner à l'enfant plus d'un vaccin peut augmenter les risques des effets secondaires et surcharger son système immunitaire ; mieux vaut s'immuniser par la maladie que par la vaccination... ».

En sus de la vaccination, il existe d'autres interventions essentielles qui peuvent sauver la vie de l'enfant, notamment le déparasitage au mebendazole et la supplémentation en vitamine A; l'allaitement maternel exclusif ; l'utilisation de la moustiquaire imprégnée d'insecticide ; le lavage des mains ; la réhydratation par voie orale ; la prévention et le traitement de la malnutrition et la détection rapide et le traitement du paludisme et de la pneumonie. Pour une bonne croissance de l'enfant, il faut que celui-ci soit allaité exclusivement au sein jusqu'à l'âge de six mois. L'allaitement maternel exclusif au sein réduit le risque de saignement chez la mère après l'accouchement ; il permet au bébé de téter plutôt. De surcroît, le premier lait jaunâtre, le colostrum, est un vaccin maternel pour l'enfant car il contient tous les éléments nutritifs, le lait maternel évite la contamination contre la diarrhée, la malnutrition...

Aline Nzuzi

JUSTICE

Transfert à Kinshasa d'un présumé génocidaire rwandais

Après l'arrestation à Goma (chef-lieu de la province du Nord-Kivu) en décembre 2015 d'un cadre militaire des Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR), Ladislas Ntaganzwa, la série continue. Le tout dernier à tomber dans les mailles du filet des forces de sécurité congolaises s'appelle Léopold Mujyambere. Cet autre présumé génocidaire hutu avait été arrêté le 6 mai, toujours à Goma. Alors que les circonstances de son arrestation n'ont pas été communiquées, il ressort que ce chef adjoint des FDLR a été aussitôt transféré à Kinshasa. Cette arrestation intervient tandis que le Rwanda est en train de commémorer le vingt-deuxième anniversaire du génocide commis en avril 1994 à l'instigation du régime extrémiste hutu alors au pouvoir. Cette barbarie a causé la mort d'environ 800.000 personnes, essentiellement parmi la minorité tutsi, mais aussi chez les Hutu modérés, selon l'ONU. D'après des sources, Léopold Mujyambere sera, dans un premier temps, remis au Comité de suivi des tribunaux pénaux internationaux de l'ONU avant son rapatriement vers son pays d'origine, le Rwanda.

A.D.

BRUXELLES

Les artistes congolais ont rendu un vibrant hommage à Papa Wemba

La soirée s'est déroulée le mercredi 4 mai au palais des Beaux-arts, plus connu sous le nom de « Bozar », haut lieu de la culture dans la capitale de la Belgique. L'événement a été rehaussé par la présence de Dominique Kilufya Kamfwa, ambassadeur de la RDC auprès du royaume de Belgique.

Il est exactement 20h30, lorsque les premières notes de la chanson « Est-ce que » de Papa Wemba retentissent dans la salle de spectacle du Bozar, prise d'assaut par un nombreux public. Congolais, Africains, Belges, etc. ont massivement répondu présents à cette soirée d'hommage à l'icône de la musique congolaise. Sur la scène, des musiciens congolais vivant en Belgique et en France notamment Patient Kusangila et « Petit poisson », ancien guitariste de Zaïko. Chabrone, chanteur pendant 11 ans au sein de Viva la Musica Nouvelle écriture, interprète avec brio « Est-ce que », chanson désormais culte, puisque c'est la dernière mélodie chantée par Papa Wemba « Bokul » à Abidjan, avant de rejoindre le cercle très fermé des artistes ayant rendu l'âme sur scène. Également présentes, d'anciennes danseuses de Viva la Musica. « Nionions » et fiotis fiotis », avec leur doyenne Julie Mulanga, font admirer au public leur savoir-faire chorégraphique. Quelques minutes plus tard la musique s'arrête. « C'est à cet



Olivier Tshimanga et Nathalie Makoma

instant précis que Papa Wemba a rendu l'âme à Abidjan », explique le maître de cérémonie », avec un peu d'émotion dans la voix. Le ton est donné. Le décor est planté. Le voyage musical dans le riche répertoire du « Maître d'école » peut commencer. Musiciens et chanteurs, au nombre desquels figure l'inoxydable Malage De Lugendo, redonnent une seconde vie à des chefs-d'œuvre comme « Liwa ya somo », « Chouchouna », « Belle africaine », « Amazone » et « Dido Senga » devant un public conquis par la belle nostalgie de ces œuvres artistiques.

Soirée pleine d'émotion
21h10. Olivier Tshimanga, vir-

tuose de la guitare découvert par le grand public grâce à sa collaboration avec Papa Wemba fait son apparition sur scène. Doté d'un humour certain, il démontre au public ses talents d'acteur avec une imitation plutôt réussie du fondateur de Viva la Musica. Mais par la suite, l'atmosphère devient plus grave et l'émotion monte d'un cran. Olivier Tshimanga interprète le titre « Moninga » (L'ami) de Lokua Kanza qui parle de la perte d'un être cher. Quelques personnes dans le public ne peuvent retenir leurs larmes. Olivier Tshimanga enfonce le clou avec « Rail on » et « Le voyageur », deux chefs-

d'œuvre de plus, tout droit sorti du génie créateur de Papa Wemba. Mais le public n'était pas au bout de ses surprises. A 21h20, c'est une Nathalie Makoma enceinte qui fait son entrée sur scène sous les ovations de l'assistance. Accompagnée à la guitare par Olivier Tshimanga, elle interprète « Soki lelo okeyi » puis enchaîne avec « Six millions ya ba soucis », qu'elle avait interprétée en duo avec Papa Wemba. Le répertoire de ce dernier est riche, très riche et une soirée de 2h30 ne peut suffire pour étaler tout l'arsenal musical de « Bokul », fruit de près de 50 ans d'une carrière couronnée de succès grâce

à des chansons d'anthologie. Néanmoins, le public réclame des titres qu'il veut entendre « Siku wa Mungu », « Mi amor » lancent quelques personnes. C'est finalement « Mi amor », une autre pépite musicale, qui sera de nouveau interprétée par Chabrone en communion avec le public. La soirée a également été marquée par le témoignage vidéo de Felix Manuaku « Pepe Felly », en direct de la Suisse et par une performance du jeune fils de Nathalie Makoma. Ce dernier, dans l'hilarité générale et face à l'absence criante des sapeurs, a fait office de représentant valable de la Société des ambianceurs et des personnes élégantes (SAPE), cette « religion » désormais orpheline de son Pape, celui qui lui aura donné ses lettres de noblesse, Papa Wemba. C'est vers 22h 30 que tous les artistes présents dans la salle ont été appelés à monter sur scène en vue de rendre un dernier hommage à leur collègue et ami à travers la célèbre chanson « La vie est belle ». Dizzy Mandjeku, Lokombe, Freddy Massamba et Pie Tshibanda, entre autres, accompagnés par le public, ont ainsi clôturé en beauté cette soirée d'hommage au génie musical, à la carrière exceptionnelle et au succès planétaire d'un artiste qui a révolutionné la musique congolaise et lui a donné un retentissement international.

Patrick Ndingidi

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

ÉCONOMIE
POLITIQUE
RÉFLEXIONS
SPORT

SOCIÉTÉ
*
ART, CULTURE, MEDIA
INTERNATIONAL



CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



HUMEUR

Et pourtant le secteur privé est aussi pourvoyeur de nombreux emplois !

Ce billet d'humeur se veut une tentative de briser toute considération ancienne et post-indépendance qui consistait chez beaucoup de personnes à prendre l'État comme le seul et l'unique pourvoyeur d'emplois. Disons-mieux la Fonction publique. Considération quelque peu erronée aujourd'hui car le secteur privé est devenu de plus en plus un grand pourvoyeur d'emplois et tend même à suppléer l'État tout en l'appuyant dans cette préoccupation sociale, car l'optique de l'économie libérale est bien là. Mais la vraie question, c'est la mise en musique de tous les atouts favorisant l'émergence exponentielle de ce secteur privé en brisant certaines pesanteurs tenant lieu de conditionnalités bizarres et malsaines.

Dans cette même optique, l'informel est appelé à se formaliser au mieux, la sous-traitance à se rationaliser humainement car de nombreux grincements de dents proviennent de ce côté, semble-t-il, pour des contrats, disons-le sans gang, qui ne sont pas du tout rassurants. Étant donné que la première des premières conditionnalités de l'installation du privé sur un territoire donné est la paix qui est déjà réelle dans le pays, avec elle les autres conditions qui l'entourent afin de favoriser l'émergence exponentielle du privé. De ce fait, la mentalité de vouloir coûte que coûte être embauché à la Fonction publique devrait s'effacer dans l'imaginaire collectif.

Oui, la réglementation et la formalisation de l'informel peuvent aussi générer des emplois énormes, de même que la souplesse de certaines conditionnalités peut susciter aux acteurs économiques nationaux ou étrangers de créer énormément des emplois. Prenons, par exemple, trois secteurs d'activités socio-professionnelles somnolentes souffrant d'un déficit de réglementation et d'harmonisation en matière soit du smig ou salaire minimum interprofessionnel garanti, soit de la cotisation à la CNSS (Caisse nationale de sécurité sociale) pour une retraite assurée lorsqu'on traverse la période avancée du troisième âge caractérisée par l'affaiblissement de la force physique du travail et la remise de l'employé à la disposition de sa famille.

Ces secteurs, qui sont pourtant pourvoyeurs d'emplois, même en quantité insuffisante, sont entre autres les « cabines téléphoniques » éparpillés ici et là dans les centres urbains et semi-urbains du pays. Ils sont, à dire vrai, une tentative d'insertion socio-professionnelle mais mal réglementés. Ces cabines emploient de nombreux jeunes et sont considérés, disons-le sans langue de bois, comme des distributeurs des SIM, des crédits et d'autres produits des grandes sociétés téléphoniques. Alors ces jeunes-là ont-ils réellement des contrats d'embauche signés en bonne et du forme ? « This is the question », comme disent les Anglophones.

Dans la même optique, les deux autres secteurs que sont celui des cabinets médicaux et tous les autres centres illicites médicaux emploient un personnel formé et qualifié capable de sérieuses prestations. Mais rien ne les rassure à cause du manque de contrats aux closes bien précises qui les lient avec leurs employeurs. Car le secteur n'est ni rationalisé, ni organisé voire réglementé par l'État. Certains de ces cabinets médicaux naissent sans autorisation et abusent des travailleurs. Que dire alors des écoles privées ? Pourtant elles tentent plus ou moins à participer à la question de la résolution du chômage des jeunes, mais hélas, les lamentations du personnel enseignant et administratif sont troublantes, car l'heure est payée à un taux dérisoire, donc le SMIG est inexistant, le contrat est balbutiant, et la question de la cotisation à la CNSS pour une retraite assurée n'est jamais à l'ordre du jour. Bref, les secteurs informels ne sont pas formalisés et réglementés donc les quelques emplois qu'ils offrent ne rassurent pas ceux qui y travaillent.

À côté de ces secteurs « sournois », il y a un vrai privé professionnel tenu par des acteurs économiques professionnels qui émarginent dans plusieurs secteurs, notamment l'hôtellerie, l'aviation civile, l'immobilier, les transferts des finances, les press-services, le vestimentaire, le commerce de toute nature, le transit et bien d'autres. Ils sont capables de créer d'énormes emplois, alors qu'il soit écartées ce qui se dit ici et là, c'est-à-dire des conditionnalités subjectives qui alourdissent l'ossature des vraies conditionnalités lors de leur installation !

Ceci étant, par ce billet d'humeur, nous avons voulu soulever la problématique d'une idée erronée qui continue d'habiter le mental de certaines gens en considérant que le travail on peut l'avoir qu'à la Fonction publique, erreur. Le travail on peut aussi l'avoir dans le privé. Le vrai problème, c'est la réglementation, la rationalisation et l'organisation de l'informel, de la sous-traitance et des sous-secteurs privés par l'État. Quant aux acteurs économiques professionnels nationaux ou étrangers, ils ne demandent ni moins ni plus que l'assouplissement de certaines conditions afin qu'ils accompagnent l'État dans l'œuvre de la résorption du chômage.

Faustin Akono

MUNICIPALITÉ

La police défend de vendre au marché central

Interdits de pratiquer le commerce au marché central par décision des autorités municipales, les vendeurs s'obstinent pourtant à occuper les nouveaux sites aménagés pour eux. Il a fallu une intervention vigoureuse de la force publique pour mettre fin à cet entêtement.



Mur de clôture pour travaux du marché central

Un marché moderne sera construit sur l'actuel site qui abrite le marché central par le gouvernement de la République. Les vendeurs ont été priés provisoirement de s'installer sur les sites de la Foire à la Base industrielle et celui du stade Marcel-Tchionvo au quartier OCH. Pourtant, cette décision n'a pas rencontré l'assentiment de tous. Nombreux

se sont opposés à cette décision au point d'engager un véritable bras de fer avec l'État. Il a fallu l'intervention de la police pour mettre fin à cette anarchie qui commençait à prendre corps. Certains vendeurs ont du mal à quitter le marché central, nombreux sont ceux qui veulent

Émery-Patrice-Lumumba et 3 Tié-Tié. Cet arrêté stipule que les marchés domaniaux des arrondissements 1 et 3 sont fermés provisoirement pendant toute la période de l'exécution des travaux de construction des nouveaux marchés. Les vendeurs de l'ancien marché domaniale du premier arrondissement sont provisoirement installés sur le site de la foire situé dans la zone industrielle et sur le site qui abrite le stade municipal Marcel-Tchionvi situé au quartier OCH», a expliqué un sous-officier de police rencontré sur les lieux.

Jean Ibounga Ngoma, un ancien vendeur de ce marché, a indiqué que c'est la position géographique du marché, situé en plein centre de la ville, qui pousse les vendeurs à toujours lorgner vers leurs anciens espaces. « Le marché central constitue un grand carrefour où toutes les artères principales de Pointe-Noire y convergent. Pour cette raison, il y a plus d'affluence des clients et cela favorise l'écoulement facile des marchandises », a-t-il signifié. Notons qu'actuellement, les équipes de police veillent chaque jours dans ce marché en vue d'interpeller des éventuels commerçants.

Séverin Ibara

CODEPA-REDD+

Réflexions pour une meilleure gestion de l'environnement

Un atelier du Codepa-Redd+ a réuni les représentants des ONG, du secteur privé et des institutions publiques, du 25 au 29 avril à Pointe-Noire, sur la consultation des parties prenantes pour la consolidation des supports d'évaluation environnementale et sociale stratégique (EESS) et le Cadre de gestion environnementale et sociale stratégique (CGES).

L'examen et l'amendement des documents du panel de réflexion sur l'EESS du processus REDD+ et le CGES concernant la gouvernance forestière, la gestion durable des forêts, l'amélioration du système agricole et la gestion du bois énergie ont été les principaux points à l'ordre du jour de l'atelier.

Éclatés en groupes de travail, les séminaristes ont fait des judicieuses propositions sur le déplacement involontaire et l'accès à la terre, en prévoyant notamment des mesures d'accompagnement pour les populations autochtones déplacées. Pour l'acquisition de nouveaux espaces destinés aux activités économiques et socio-culturelles, il a été recommandé



Une forêt modèle dans le Kouilou Crédit photo «DR»

la prise de textes d'application, qui devront compléter la loi n° 05-2011 sur les droits des peuples autochtones qui, en son article 32, prévoit la gratuité des titres fonciers pour cette catégorie de personnes reconnue vulnérable. Une sensibilisation préalable, le libre choix de la localisation, une compensation proportionnelle du patrimoine des déplacés ont été également suggérés par les participants à l'atelier.

Eu égard au conflit homme-faune, les séminaristes ont souhaité qu'outre l'abattage administratif prévu par la loi du surpeuplement

et de dévastation des plantations, qu'il soit étudié les possibilités de capture et de délocalisation des bêtes. Aussi a-t-il été proposé les activités compensatrices telles l'élevage, l'apiculture, la pêche durable maritime et continentale et l'agriculture afin de compenser l'interdiction de la chasse et les dommages causés par la destruction des cultures par les bêtes. À la fin des travaux, les séminaristes ont procédé à l'inventaire des impacts négatifs et positifs des activités retenues selon les différentes options stratégiques.

Hervé Brice Mampouya



LE RESEAU DES SMARTPHONES

SIM MASOLO

50 FCFA = 5 min + 10 MB

(Whatsapp, Twitter et Facebook gratuit)

COMPOSE *121*1#



IFC

La danse à l'honneur

L'Institut français du Congo (IFC) a dédié ce mois de mai à la danse et propose une programmation alléchante avec la musique, la littérature, le théâtre, le cinéma et le conte.

Outre l'exposition sur les instruments de musique traditionnelle du Congo qui a lieu dans le hall de l'IFC jusqu'à 18 juin et les deux spectacles de danse intitulés «D'eux» et «Gravité» du Chorégraphe français Frabrice Lambert, présentés le 4 mai au hall d'exposition et dans la salle Tchicaya U'Tamsi de cette institution (IFC), le programme prévoit une représentation, le 10 mai, par le lycée Charlemagne de la pièce intitulée Cauchemar d'homme, une comédie de Lysistrata d'Aristophane. Le 11 mai dans la salle Tchicaya U'Tamsi, l'IFC et le festival Kongo Dia Ntтила organisent une soirée en hommage à Bob Marley. Dans ce cadre, l'artiste chanteur Jah Thiano se produira en concert suivi d'une projection du film «Le premier rasta». Le public aura donc rendez-vous avec le reggae à cette soirée. L'ambiance régnera du 11 au 13 mai dans les lycées de la ville avec le spectacle scolaire «My Brazza» de Florent Mahoukou, chorégraphe originaire de Pointe-Noire. Les



Florent Mahoukou

Ponténégrins vont vibrer du 27 au 28 mai au rythme des soirées organisées par l'IFC en partenariat avec le festival « Rue Danse» de ce chorégraphe. De la rumba au programme Le grand rendez-vous intitulé Rumba ! Avec Émile Biayenda aura lieu du 18 au 20 mai. Le fondateur des Tambours de Brazza, qui sera en résidence à l'IFC, animera un atelier sur la Rumba traditionnelle qui débouchera sur un concert. Les amoureux de la musique en général et de la rum-

ba en particulier peuvent noter ce rendez-vous dans leur agenda. L'occasion leur est ainsi donnée d'en savoir plus sur ce style.

Aimé Césaire et Aimée Mambou Gnali à l'honneur en littérature

La littérature figure aussi au programme avec la conférence littéraire sur l'écrivain Aimé Césaire qui sera animée, comme d'habitude, par Jean Baptiste U'Taliane suivi de la rencontre avec Aimée Mambou Gnali organisé à l'occasion de la sortie de son dernier roman. L'activité sera clôturée par une cérémonie de dédicace.

Le cinéma et le conte sont aussi de la partie

Le programme de l'IFC prévoit aussi la projection du documentaire sur la danseuse et chorégraphe Pina Bausch intitulé Pina de Wim Wenders. Le même documentaire sera projeté avant, le 17 mai, à l'espace Yaro. Les jeunes trouveront aussi leur compte avec la projection du film Princesse Mononoké d'Hayao Miyazaki le 11 mai. Ceux-ci ont rendez-vous avec le conte tous les samedis.

L.P.C.N.Z.

MUSIQUE TRADITIONNELLE

Le groupe Ndara sur la scène de l'IFC

Organisé en écho à l'exposition sur les instruments traditionnels du Congo en cours au hall de l'Institut français du Congo (IFC), le spectacle du groupe Ndara a eu lieu le 7 mai dans la salle Tchicaya-U'Tamsi sur le thème «Ndara, musique et danse traditionnelles du Congo».



Le groupe Ndara

Cette exposition qui a démarré le 20 avril se poursuit jusqu'au 18 juin. Elle donne la possibilité au public de découvrir la richesse du Congo en matière d'instruments de musique traditionnelle.

Les pièces qui la composent viennent du musée national, du musée Mâ Loango et de la galerie MAK R.D. qui les ont prêtées à l'IFC pour l'activité.

C'est donc en écho à cette ex-

position que le groupe Ndara, composé de vingt musiciens et danseurs, s'est produit à l'IFC. Il a présenté un répertoire constitué des chansons des ancêtres avec d'autres plus récentes, écrites par les membres du groupe. Les Ponténégrins ont eu donc l'occasion de découvrir ce groupe, qui perpétue la musique et les danses traditionnelles du pays, et de se ressourcer.

Lucie Prisca Condhet 'Zinga

MÉDIAS

Africanews, une chaîne panafricaine installée à Pointe-Noire

Depuis près d'un mois, la chaîne de télévision panafricaine Africanews diffuse ses programmes à partir de Pointe-Noire, la ville économique du Congo, dans le bouquet canal.



Philippe Mvouo et François Chignac

Son directeur du développement éditorial, François Chignac, a échangé le 6 mai à Brazzaville avec le président du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC), Philippe Mvouo. Les échanges entre les deux personnalités ont porté sur la nécessité pour cette chaîne de télévision de se conformer au cadre juridique régissant les médias en République du Congo. François Chignac dit avoir pris bonne note de ce rappel. « Le président du CSLC, qui est un homme de communication, souhaite qu'Africanews puisse s'inscrire sur les pas juridiques établis par l'organe de régulation des médias du Congo. Nous avons pris l'engagement de travailler de front avec le CSLC », a-t-il déclaré. Invité par un journaliste à s'expliquer sur le fait que la télévision Africanews a com-

mencé à émettre avant que sa direction n'entretienne des démarches administratives auprès du CSLC, François Chignac a répondu : « Nous avons déjà pris tous les renseignements auprès de l'organe de régulation des médias relatifs à l'installation et à la création d'une chaîne de télévision au Congo. Notre télévision, bien qu'elle soit panafricaine, emploie des journalistes congolais et la loi nous contraint à se conformer au cadre juridique y relatif », a-t-il relevé, avant d'ajouter qu'Africanews est en train de travailler pour régulariser sa situation administrative auprès du CSLC. Notons que cette chaîne panafricaine est provisoirement installée à Pointe-Noire. Dans les tout prochains mois, son siège sera transféré à Brazzaville.

Roger Ngombé

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide et régulé.

OFFSET NUMÉRIQUE SÉRIGRAPHIE PELLICULAGE DOS CARRÉ COLLÉ CONCEPTION GRAPHIQUE





Un outil industriel performant constitué de presse offset feuilles, 02 rotatives, d'un atelier complet de pré-presses et d'une grande capacité de production

NOS DIFFÉRENTS PRODUITS



Journaux



Chemises à rabat
Magazines
Cartes de visite



Dépliants
Livres
Calendriers

PRESSES

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Divers

(+242) 06 951 0773
(+242) 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

PRÉPARATIFS DU MATCH CONTRE LE KENYA

Le Congo affronte le Maroc

Les Diables rouges auront un match test, le 27 mai, à Tanger contre les Lions de l'Atlas du Maroc, en vue de mieux préparer le match du 3 juin contre le Kenya, comptant pour la 5^e journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations.

Pierre Lechantre, l'entraîneur des Diables rouges a retenu 25 joueurs pour le regroupement de Tanger au Maroc qui débute le 24 pour finir le 31 mai. Le départ des Diables rouges pour Nairobi étant prévu pour le 1er juin. Deuxièmes du groupe avec 5 points, derrière la Guinée Bissau (6 points), les Diables rouges doivent à tout prix l'emporter pour garder intactes leurs chances de qualification pour le Gabon en 2017.

Pour ce match important, le sélectionneur du onze national, Pierre Lechantre, a présélectionné dix-sept professionnels et huit locaux. Le sélectionneur national comptera sur deux cadres de l'équipe qui avaient manqué la double confrontation contre la Zambie pour atteindre l'objectif fixé : celui de gagner à Nairobi.

Le retour de Doré Ferebory (meilleur buteur des Diables rouges dans ces éliminatoires avec 4 buts) est une bonne nouvelle pour lui. L'Angevin était victime d'une facture du tibia fin octobre qui l'avait éloigné des terrains. Mais depuis quelques semaines, les nouvelles sont beaucoup rassurantes.

Et sa complicité avec Thievy Bifouma pourrait encore produire

des effets comme en témoigne celui contre la Guinée Bissau (4 buts pour Doré et trois passes décisives pour Bifouma), sans oublier l'exploit de Calabar face au Nigeria. L'autre retour à signaler celui du capitaine des Diables rouges. Prince Oniangué s'était déclaré forfait à quelques jours

du match contre la Zambie en raison de blessure. Depuis qu'il a pris les rênes des Diables rouges, Pierre Lechantre fait de la défense, l'une de ses

priorités. Outre Clevid Dikamona qui fêtera sa première sélection avec les Diables rouges, le technicien français a rappelé un autre cadre de l'équipe notamment Igor Nganga. Le joueur d'Aarau n'a plus connu de sélectionneur après la Coupe d'Afrique des nations Guinée Equatoriale 2015.

Dans l'ossature qui a livré la double confrontation face à la Zambie, seul Kevin Koubémba, chez les pro, a été écarté du groupe. Chez les locaux, on

Poto-Poto.

Gardiens : Christoffer Mafoumbi (FC Vereya/Bulgarie/2e division), Pavelh Ndzila (Etoile du Congo) et Fustel Mbouma (Jeunesse sportive de Poto-Poto)

Défenseurs : Marvin Baudry (Zulte-Waregem/Belgique), Francis N'Ganga (Charleroi/Belgique), Igor Nganga (FC Aarau/Suisse), Maël Lépicié (SV Roulers/Belgique/2^e division), Carof Bakoua (AC Léopards), Arnold Bouka Moutou (SCO Angers/France), Clevid Dikamona (Dagenham and Redbridge/Angleterre/4^e division), Gloire Yila Dibata (AC Léopards de Dolisie), Francis Nsenda (Diables noirs).

Milieux : Delvin Ndinga (Lokomotiv Moscou/Russie), Prince Oniangué (Stade de Reims/France), Merveil Ndockyt et Moïse Nkounkou (AC Léopards), Chris Malonga (Laval/France/2^e division), Jordan Massengo (Union Sainte-Gilloise/Belgique/2^e division), Durel Avounou (SM Caen B/5^e division/France), Stanislas Ankira Dua (AC Léopards de Dolisie)

Attaquants : Thievy Bifouma (Stade de Reims/France) Prince Viny Ibara (CA Bizerte/Tunisie), Fabrice Ondama (WAC/Maroc), Dominique Malonga (Pro Vercelli/Italie/2^e division), Doré Ferebory (Angers/France)

James Golden Eloué



Les Diables rouges (Photo Adiac)

note pour la première fois la non convocation de Sagesse Babelé et Bissiki Magnokélé. Elvia Ipamy a aussi quitté le groupe. Dans les buts, Pavhel Ndzila sera la doublure de Christoffer Mafoumbi. Wolfrigon Mongondza a cédé sa place à Fustel Mbouma, le portier de la Jeunesse sportive de

note pour la première fois la non convocation de Sagesse Babelé et Bissiki Magnokélé. Elvia Ipamy a aussi quitté le groupe. Dans les buts, Pavhel Ndzila sera la doublure de Christoffer Mafoumbi. Wolfrigon Mongondza a cédé sa place à Fustel Mbouma, le portier de la Jeunesse sportive de

RÉFLEXION

Bassin du Congo: attention danger !

Les puissances extérieures au continent qui prétendent donner des leçons de bonne gouvernance aux pays africains en général, aux pays du Bassin du Congo en particulier feraient bien de réfléchir avant qu'il ne soit trop tard aux risques que leur comportement fait courir à l'une des régions les plus vastes, les plus prometteuses et donc les plus convoitées de la planète.

En critiquant comme elles le font de façon systématique les gouvernements de cette partie du monde, en ne surveillant pas comme elles devraient le faire les activités des organisations non gouvernementales qui tentent de déstabiliser ses dirigeants par tous les moyens, en laissant prospérer sur la misère humaine des entreprises criminelles dont le siège est situé sur leur propre territoire, en n'aidant guère les peuples de l'Afrique centrale à accélérer leur marche vers le développement, elles créent les conditions d'une crise de grande ampleur qu'elles seront in-

capables d'aider à combattre dans le proche avenir.

Le problème, il est vrai, n'est pas nouveau puisque les conflits internes dans la région des Grands Lacs, en République démocratique du Congo, en Centrafrique et ailleurs ont provoqué, au cours des deux dernières décennies et dans l'indifférence générale, la mort de plus de dix millions d'êtres humains. Mais il menace aujourd'hui de prendre une dimension plus inquiétante encore du fait des tensions qui s'accroissent dans la sous-région.

Il suffit pour s'en convaincre de regarder ce qui se passe dans plusieurs des pays qui composent celle-ci et de mesurer les risques que porte en elle cette déstabilisation de communautés humaines qui aspirent à la paix mais qui ne parviennent pas à juguler la violence générée par les conflits ethniques, religieux ou simplement matériels qu'attisent des forces obscures dont les cerveaux se trouvent hors du

continent. Seuls, de façon évidente, des Etats forts et des gouvernements structurés peuvent préserver la paix là où elle règne, la consolider là où elle est menacée, la ramener là où elle s'est effondrée.

Ce qui se passe actuellement en Libye, en Syrie, en Irak, au Mali, dans le Sahel, dans la Corne de l'Afrique démontre de façon accablante que dans le monde où nous vivons l'on ne combat pas la violence et la haine avec des mots, des discours, des gesticulations que seuls les médias et les réseaux sociaux prennent au sérieux. Le temps viendra, plus vite qu'on ne le croit, où l'humanité dans son ensemble demandera des comptes aux nations dites «démocratiques» qui auront été directement ou indirectement à l'origine de ces tragédies.

Plutôt donc que de donner sans cesse des leçons de bonne gouvernance à des dirigeants qui tentent par tous les moyens de maintenir ou de ramener la paix chez eux, les puissances exté-

rieures dont il est ici question – elles se reconnaîtront sans qu'il soit besoin de préciser leur nom – feraient bien de s'employer à réparer les blessures causées par la traite négrière puis par l'exploitation sans frein des richesses naturelles de la sous-région lors de la colonisation, de s'employer à accompagner enfin sérieusement les pays qui la composent dans leur lent et difficile travail en vue de se doter d'institutions stables et de forces publiques crédibles, de s'employer à leur faire la place qui leur revient de droit dans la gouvernance mondiale en raison de leur poids humain et financier, de s'employer à les aider dans le processus d'intégration régionale qui seul permettra l'émergence de l'Afrique centrale, de la région des Grands lacs, du Golfe de Guinée et qui seul garantira une paix durable aux peuples des quinze pays qui y coexistent.

Prions pour que le bon sens l'emporte enfin sur l'illusion, le mythe, la fable, la gesticulation.

Jean-Paul Pigasse